

P. DE LHOMMEAU

DÉPÔT LÉGAL
VIENNE
N^o 13
Année 1912

Beaumanoir



Le Combat des Trente

P. Lethielleux, éditeur

8^e L^m
3112

Beaumanoir



1570

8
11

DU MÊME AUTEUR

EN COLLABORATION AVEC A. DE LA BIGNE

La Bretagne à travers les âges. — *Épopée historique en onze tableaux* (Vannes, 1901).

TOUS DROITS RÉSERVÉS



STATUE DE BEAUMANOIR « BOIS-TON-SANG ».

P. DE LHOMMEAU

Beaumanoir



Le Combat des Trente



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

BEAUMANOIR

I

La statue

Dinan, dans quelque temps, verra s'élever, sur la place Duclos, la magnifique statue de bronze du BEAUMANOIR DES TRENTE, œuvre de notre grand artiste, *M. Guéniot*. La Ville en a voté l'achat. Des envoyés des Beaux-Arts sont venus choisir le lieu le plus convenable pour y placer le monument, et une grande fête se prépare pour son inauguration.

La statue n'a pas moins de 2 mètres de hauteur et son piédestal de granit devra avoir 3 mètres. Placée en face des nombreuses voies qui aboutissent au square, on juge de l'effet grandiose que produira cette image d'une de nos plus pures, de nos plus grandes gloires de Bretagne.

Chacun viendra l'admirer... Mais combien paraîtra-t-elle plus intéressante encore quand on saura l'histoire

du héros breton, et aussi celle de sa famille si essentiellement dinannaise.

Les savants connaissent cette histoire ; mais le peuple l'ignore ; et c'est surtout pour le peuple que nous écrivons ces notes. Nous les multiplierons pour bien en asseoir les preuves ; nous puiserons à toutes les sources et signalerons toutes les versions pour donner au gigantesque combat des TRENTE l'ampleur qu'il mérite, et montrer avec quelle sublime conception M. Guéniot, l'auteur de la statue, a su rendre la majesté et la sublime énergie de son BEAUMANOIR.

Ah ! les hommes de ce passé, qu'ils étaient grands, qu'ils étaient forts, qu'ils étaient beaux, et que, pour eux, la Patrie était sacrée !... La Patrie, alors, c'était la Bretagne, la vieille Armorique avec ses landes dorées d'ajoncs et cerclées de flots bleus ; c'était le sol rugueux de granit où l'âme puisait sa force indomptable, c'était la vague mobile qui donnait au cœur breton des leçons de colère aux jours de ses grandes tempêtes.

Et on sent que l'artiste, dont nous allons fêter le rêve, a mis sur le visage de son héros toute la passion calme d'une nature bonne mais irritée, forte de son droit et prête au châtement. Son attitude est fière ; sa main repose sur son écu, symbole de sa légitime colère, et dans l'autre, sa noble et grande épée semble impatiente et frémit sous le poing crispé.

Ah! c'est bien là l'image de ce défi sublime que la Bretagne indignée jette à l'ennemi qui la foule aux pieds. La vision est belle et pleine de la lumière du rêve. Et l'auteur ne saurait trop être félicité d'avoir si bien compris, si bien rendu une des plus belles pages de nos splendides épopées bretonnes.

II

Famille des Beaumanoir

A quelque distance d'Evran, et non loin de la grande route, était jadis le château des Beaumanoir. C'était une imposante forteresse du XI^e siècle qui défendait le passage de la Rance. Ces ruines se sont peu à peu effacées, et à 400 mètres de là s'est élevé le château actuel qui date de 1628.

Nos plus anciennes archives font remonter la maison de Beaumanoir à HERVÉ qui figure aux États de Vannes en 1203, après le meurtre d'Arthur.

GEFFROY, son fils, se trouva aux mêmes États.

ROBERT de Beaumanoir, I^{er} du nom, fils de Geffroy, épousa une demoiselle de la maison de Clisson et eut pour fils :

JEAN, I^{er} du nom, sire de Beaumanoir, lequel, en 1294, épousa Jehanne, héritière de la Hardouinaye et de Merdrignac qui apporta en dot ce riche héritage à la maison de Beaumanoir. Rappelons, en passant, que

c'est au château de la Hardouinaye, en la forêt de ce nom, en Saint-Launeuc, que mourut, le 24 avril 1450, l'infortuné Gilles de Bretagne poursuivi par la haine implacable du duc François I^{er}, son frère, et du traître sire de Montauban.

JEAN I^{er} eut pour fils Jean II^e qui suit et Robert.

ROBERT, II^e du nom, fils puisné de Jean I^{er}, fut maréchal de Bretagne pour Charles de Blois et s'illustra dans les guerres de la succession. Il fut fait prisonnier à la Roche-Derien en 1347, et emmené captif, avec Charles de Blois, en Angleterre où il dut mourir sans enfants. Il avait épousé une dame de Rochefort.

JEAN, II^e du nom, sire de Beaumanoir, de Merdrignac et de la Hardouinaye, et frère aîné de Robert II, fut le chef de la famille et l'unique héritier de tous les biens. Il épousa Marie de Dinan, dame du Guildo, de la branche de Dinan-Montafilant. Il en eut trois fils : Jean III qui suit et Robert III^e du nom, qui épousa l'héritière du Besso, en Saint-André-des-Eaux, fondant ainsi la branche des Beaumanoir du Besso dont nous parlerons plus tard, et Raoul, chef de la branche du Bois de la Motte.

JEAN III, *dit Beaumanoir bois ton sang*, et notre héros, fut maréchal de Bretagne pour Charles de Blois, après son oncle Robert II. Il fut marié deux fois : 1^o à Typhaine de Chemillé, en Anjou ; 2^o à Marguerite de

Rohan. Du premier mariage il eut deux fils : Jean IV et Robert. Du second mariage naquirent trois filles : Jehanne de Beaumanoir citée plus bas ; Ysabeau qui épousa Jean de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye ; et Marguerite de Beaumanoir qui devint dame du sire de Rougé.

JEAN IV de Beaumanoir, de la Hardouinaye, de Merdrignac, et autres lieux, fils aîné du Héros des Trente, fut un grand guerrier comme son père, et accompagna Du Guesclin jusqu'en Espagne. Retiré dans ses terres, il fut assassiné, en 1385, à l'instigation de Pierre de Tournemine qui épousa sa veuve. Il avait contracté alliance avec Tiphaine Du Guesclin, de la branche du Plessix-Bertrand, dont il n'eut pas d'enfants.

ROBERT, III^e du nom, frère puisné de Jean IV, vengea le meurtre de son frère en terrassant Tournemine dans un duel à Nantes. Il mourut sans mariage en 1407.

JEHANNE de Beaumanoir, issue du second mariage de Jean III, succéda à ses frères. Sa sœur Ysabeau était morte ; sa mère Marguerite de Rohan avait convolé en secondes noces avec le connétable Olivier de Clisson, successeur de Du Guesclin, et elle-même avait épousé Charles de Dinan, éteignant ainsi la branche aînée des Beaumanoir dans l'illustre maison de Dinan.

III

La Bretagne au temps des Beaumanoir

Et maintenant que nous connaissons les personnages de la branche aînée de cette illustre famille, voyons, dans l'histoire de Bretagne, le rôle prépondérant qu'ils y ont joué.

Aliénor d'Aquitaine, répudiée par Louis VII, roi de France, épousa Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre. De cette union naquirent Richard Cœur-de-Lion, qui fut roi, Geoffroy qui épousa Constance de Bretagne et fut duc de cette province, et Jean, surnommé Sans-Terre, parce que son père l'avait déshérité.

Richard, en mourant, par respect pour la volonté paternelle, légua la couronne d'Angleterre à son neveu Arthur de Bretagne, fils de Geoffroy et de Constance, et son héritier naturel. Mais Jean prétendit s'approprier le trône d'Angleterre, qu'il détenait déjà, et alla même jusqu'à vouloir étendre sa domination sur la Bretagne. Il força la duchesse Constance à se remarier contre son gré, au détriment de son fils Arthur.

Alors le jeune prince, quoique à peine âgé de 17 ans, entama une vaillante campagne pour revendiquer la couronne d'Angleterre contre Jean-Sans-Terre et protéger les droits de son duché de Bretagne.

La vieille reine Aliénor, retirée à Mirebeau, en Poitou, encourageait secrètement les prétentions de son fils Jean. Arthur, plein de courage et d'énergie, et vivement soutenu par ses Bretons, vint à Mirebeau dans l'intention de s'emparer de sa grand'mère et de la garder comme otage.

Jean, menacé dans ses espérances, offrit une réconciliation et chargea Guillaume des Roches, sénéchal du Maine, d'intervenir auprès de son neveu Arthur. Aliénor se prêta elle-même à cette visite, et des Roches, trompé et trop crédule, amena le jeune prince à son oncle qui, levant le masque, le fit aussitôt prisonnier, le conduisit à Falaise, puis à Rouen où il l'assassina lâchement le 3 avril 1203, jour du Jeudi-Saint. (*La Bretagne à travers les Ages*, p. 17. Dom Morice, *Histoire de Bret.* I, 130. Dom Lobineau, *id.*, I, 187).

Aussitôt que l'on eut appris en Bretagne le meurtre d'Arthur, les Barons et les Évêques s'assemblèrent à Vannes, pour délibérer sur l'état présent des affaires et sur le gouvernement de la province. Gui de Thouars eut l'honneur de présider à l'assemblée, et on le regardait comme Duc de Bretagne, à cause d'Alix sa fille

ainée à qui le Duché appartenait au défaut d'Eléonor. Parmi les autres seigneurs qui composèrent la nombreuse assemblée nous aimons à citer des noms dinannais : Juhel de Mayenne, mari de Gervaise de Dinan ; Olivier de Dinan, Olivier de Coëtquen, Hervé de Beaumanoir et Geffroy son fils, et l'évêque de Rennes, Pierre de Dinan. (Dom Lob., I, 186).

Pierre, évêque de Rennes, était fils de Rolland-Montafilant. Il était chanoine et archidiacre de l'église d'York, en Angleterre, et avait été élu à Rennes en 1199. Il mourut le 24 janvier 1210. (*Dict. d'Ogée*, II, 508).

C'est à son titre de Chancelier du Duc Arthur qu'il dut d'être choisi, avec Richard le Maréchal — (encore un nom dinannais, puisqu'il fut le troisième époux de Gervaise de Dinan), — pour aller porter au Roi de France les plaintes de la Bretagne et lui demander vengeance. (Dom Lob., I, 189).

On le voit par ces notes, les Beaumanoir étaient des barons des plus notables et d'une origine déjà antique. Nous retrouvons Hervé parmi les combattants de Bouvines en 1214.

JEAN de Beaumanoir, 1^{er} du nom, seigneur de Merdrignac et de la Hardouinaye, apparaît à son tour comme témoin au testament d'Yoland de Dreux, comtesse de Montfort, laquelle avait épousé, en mai 1294,

Artus II, duc de Bretagne. Artus avait des enfants d'un premier lit ; Yoland, voulant assurer la situation de ses propres enfants, testa le 23 octobre 1311 en présence de Jean de Beaumanoir, d'Olivier de Montauban et de plusieurs autres. « Ce fut fet à Succeniou, present nostre devant dit chier Seignor e espous, Monsour Jehan de Beaumanoir, Monsour Olivier de Montauban, Monsour Thomas de Québriac ». (Dom Lob., II, 464).

Notons ici que les enfants du premier lit d'Artus II furent Jean III qui lui succéda, Guy de Penthievre qui épousa Jeanne d'Avaugour d'où sortit une fille unique Jeanne la Boiteuse qui fut la femme de Charles de Blois. Un troisième fils Pierre naquit de ce premier mariage et mourut sans alliance.

Les enfants du deuxième lit, et par conséquent issus d'Yoland de Dreux, furent Jean de Bretagne, comte de Montfort, dont le petit-fils Jean IV fut le fameux compétiteur de Charles de Blois au duché de Bretagne.

De ces détails, un peu abstraits, mais nécessaires pour la clarté des événements futurs, nous concluons que les Beaumanoir occupaient un rang distingué à la cour de Bretagne, et nous allons voir le fils puisné de Jean I^{er} de Beaumanoir, Robert II, ouvrir, comme maréchal de Bretagne pour Charles de Blois, la série des hauts faits qui ont illustré ce nom cher à Dinan.

Tous ces Beaumanoir successifs furent-ils constamment les habitants de leur terre et château d'Evran? L'histoire n'en dit rien, mais nous avons lieu de le croire. Ils n'apparurent hors de chez eux que pour les guerres ou comme témoins d'actes solennels et ils ne semblent pas s'être fixés ailleurs, même momentanément. Nous sommes donc autorisé à penser que tous, même notre héros, sont nés au château de Beaumanoir, en Evran.

IV

Guerre de la Succession

Le duc de Bretagne Jean III, dit le Bon, mourut à 55 ans, le 30 avril 1341, et malgré deux mariages successifs, il ne laissa aucun enfant légitime. C'est alors qu'éclata la désastreuse guerre de succession entre les deux compétiteurs que nous avons signalés, Charles de Blois et Jean de Montfort.

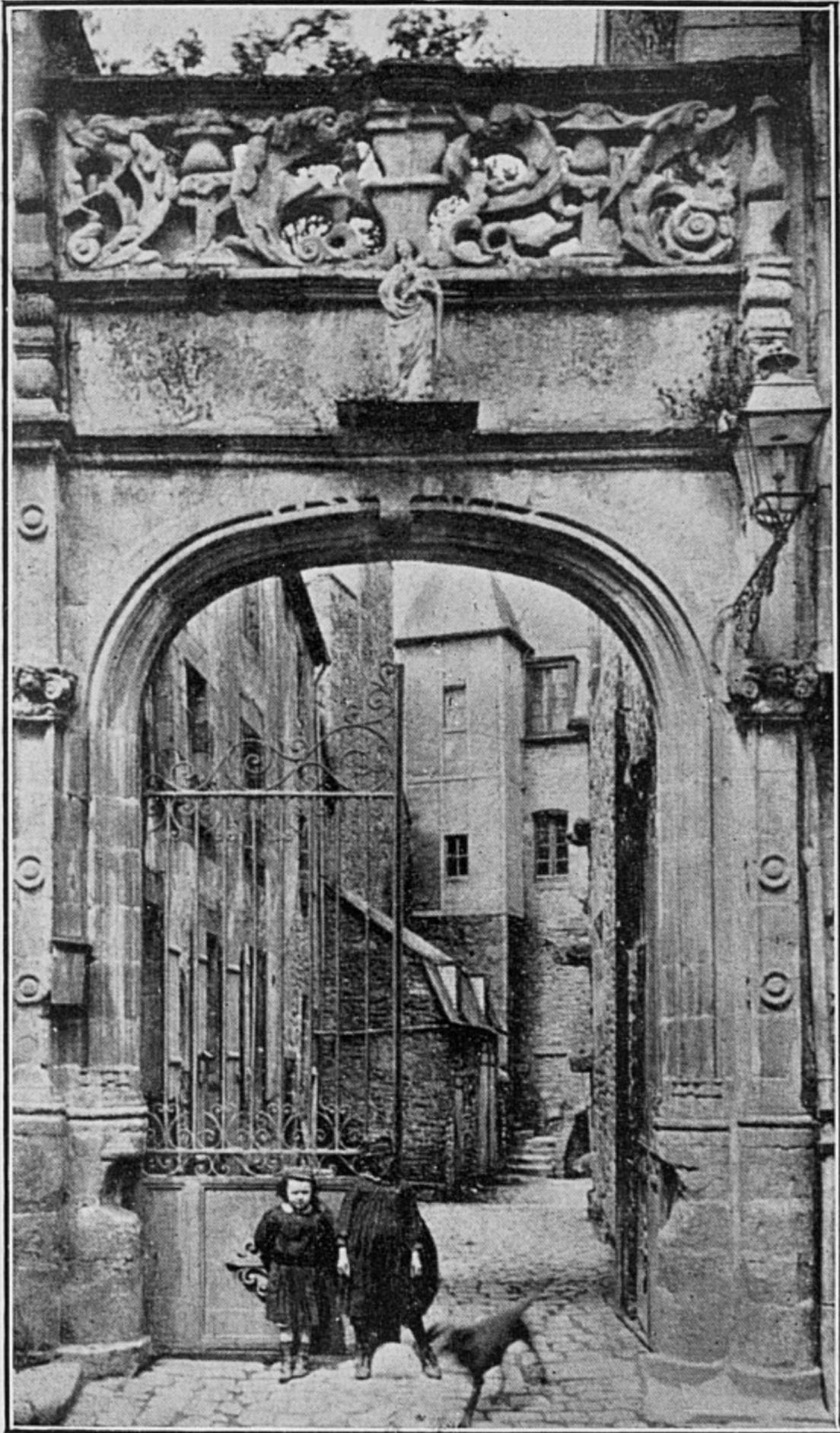
Toute la noblesse de Bretagne avait reconnu Charles de Blois et les droits de Jeanne de Penthièvre que le dernier duc avait désignée pour lui succéder. Néanmoins l'esprit d'indépendance qui dirigeait les Bretons leur faisait regretter le prince de Montfort, parce que Charles de Blois, attaché par sa naissance à la maison de France, semblait un danger national pour la Bretagne.

Aussi, dès que Jean III fut mort et que deux prétendants se portèrent comme héritiers du duché, les Barons prirent parti selon leurs inclinations ou leurs

intérêts. Mais Montfort n'attendit pas le résultat des délibérations ; Nantes l'avait reconnu ; les autres villes étaient hésitantes ; il partit pour Limoges où était le trésor du Duc, s'empara de ces richesses, prit Châteaudeau, Brest, Rennes, Hennebont, Auray et Vannes même, après quoi il passa en Angleterre pour s'assurer l'aide de cette puissance, ennemie de la France et qui ne demandait pas mieux que d'entrer dans la lutte. Blois, de son côté, invoqua le secours du roi de France, lui fit hommage de la Bretagne, et la guerre éclata, terrible et sanglante, entre les deux compétiteurs et les deux royautés rivales.

Avant de partir pour Limoges, Montfort convoqua à Nantes les évêques et barons pour se faire reconnaître ; mais un seul baron s'y présenta ; les seigneurs de la région dinannaise, et Beaumanoir en tête et des premiers invités, refusèrent d'abandonner le parti de Blois auquel ils restèrent fidèles jusqu'à la fin de la guerre. (Labord. III, 425).

Robert II, de Beaumanoir, fils puîné de Jean I^{er}, avait été nommé Maréchal de Bretagne pour Charles de Blois, et il était un des plus rudes adversaires du parti de Montfort. Nous le voyons constamment aux côtés de Charles et dans les conseils et dans les combats ; et quand Montfort, abandonné de ses barons, fut fait prisonnier à Nantes et mené captif à Paris, Robert pour-



PORTAIL DE L'HÔTEL BEAUMANOIR.

suivit la lutte contre la comtesse de Montfort, « dame ayant bien le cœur tel, dit d'Argentré (p. 278), que jamais siècle n'en rencontra une semblable ».

Aussitôt la défaite de son mari, cette princesse se hâta d'envoyer des garnisons à tous les châteaux qui lui appartenaient encore. Jugon était de ce nombre. Or à Jugon était Girard de Rochefort qui commandait pour Montfort. Un jour que Charles de Blois revenait d'Hennebont dont il avait dû abandonner le siège, Robert de Beaumanoir qui l'accompagnait prit un riche habitant de Jugon qui fournissait les vivres à la garnison. Ne pouvant se mettre à rançon, le bourgeois promit de livrer la place si on voulait lui accorder la vie sauve.

Il laissa son fils en otage, rentra dans la ville, en ouvrit les portes à minuit à Beaumanoir qui s'y établit et permit le pillage. La garnison s'était réfugiée avec une grande foule dans le château qui était très fort. Charles de Blois déclara qu'il ne partirait pas qu'il ne fût maître de la place. Girard de Rochefort se rendit, mais avant il fit pendre aux crénaux le traître qui avait vendu la ville, 1343. (D. Mor., II, 262. — D'Arg. 284. Ogée, 1.393. — Froissart, 1.163.)

Froissart, dans son style exagéré, parle des porte de Jugon comme si c'eût été une ville enclose ; d'Argentré relève l'erreur avec sagesse. Peut-être, entre les deux

étangs qui protègent la place, avait-on élevé quelques palissades, mais il n'y avait là qu'une forteresse puissante par sa position ; quant à la ville elle était trop modeste pour mériter ce titre. Néanmoins nous voyons Charles de Blois y séjourner plusieurs fois, et le 5 février 1345, Jeanne de Penthièvre sa femme y donna le jour à son fils Jean de Blois qui plus tard resta trente-six ans prisonnier en Angleterre. (D. Lob., 1.336.)

Deux ans après la prise de Jugon, le maréchal Robert de Beaumanoir et Charles de Blois se dirigèrent vers la Roche-Derien qui était occupée par les Anglais. La place allait se rendre quand des troupes de secours arrivèrent commandées par Thomas Dagorne et quelques autres. Ces troupes marchèrent secrètement et par des chemins détournés, si bien que Charles de Blois n'en eut aucune connaissance, pas plus que les sires de Derval, de Beaumanoir et Robert Arrel qui étaient chargés de la garde du camp. Dans la lutte, deux fois Dagorne est fait prisonnier, et deux fois il est délivré. A la fin les Anglais sont les vainqueurs ; Charles de Blois a la douleur de voir tomber autour de lui ses plus fidèles défenseurs, et lui-même est pris avec Beaumanoir et bien d'autres qui furent conduits à la Roche-Derien, puis finalement en Angleterre (20 juin 1347). (D. Lob. 1.339. — D'Arg. 267. — Ogée I, 462.)

La prise de Charles de Blois amena la soumission de

Carhaix et de Vannes, mais le roi de France envoya Cahours pour soutenir le parti de Blois, la Roche-Derien est reprise, Dagorne est tué à Auray, et c'est au milieu de ces luttes, de ces colères, de ces haines que nous allons voir surgir la grande épopée du Combat des Trente.

Après la prise de la Roche-Derien, les Anglais, maîtres de la place, se livrèrent à mille violences autour d'eux pour punir les habitants qui s'étaient montrés partisans de Charles de Blois. Mais les nobles du pays de Tréguier se soulevèrent et après deux jours de combat ils reprirent la ville dont Doria, chef des Génois auxiliaires, fut nommé capitaine par Jeanne de Penthièvre.

C'est alors, après la prise de Calais, que le roi d'Angleterre, Edouard III, et Philippe VI de Valois, roi de France, signèrent une trêve qui devait expirer à la St-Jean 1348. La Bretagne eut un moment de repos, mais il fut court. Il y avait, dit Dom Lobineau (I, 342), certains brigands qui ravageaient le pays, prenaient les châteaux et maltrahaient les populations de la campagne. Un certain Croquart, de valet de pied qu'il était au début, s'éleva au rang de Capitaine et commit bien des crimes et des concussions, s'amassant vingt ou trente mille écus grâce à ces vols. Il se cassa le cou en sautant à cheval un fossé et le pays fut délivré de ce

monstre. Nous le citons en exemple des désordres dont de tous côtés la Bretagne avait à souffrir.

Le roi d'Angleterre, malgré la trêve renouvelée, encourageait ces désordres. Le roi de France envoya Cahours au secours du parti de Blois ; il reprit différentes places, et ayant attaqué Dagonne (d'Ageworte) près d'Auray il le tua avec tout son monde. Cette mort mit le comble à l'irritation des Anglais, et celui de tous qui se montra le plus violent fut Richard Bembro, chevalier, capitaine de Ploërmel, qui avait été compagnon d'armes de Dagonne.

V

Les Trente

Avant d'entrer au cœur de notre sujet, indiquons nos sources et montrons nos personnages. Nous répondrons ainsi aux critiques de quelques écrivains grincheux et de mauvaise foi qui ont voulu mettre au rang des fables le Combat des Trente.

Deux témoignages sont irrécusables : le poème contemporain, découvert à la Bibliothèque nationale, et le chapitre de Froissart, restitué par M. Buchon. Notons que ces dernières chroniques vont de 1325 à 1400, et Froissart, né en 1338 et mort en 1404, était bien lui-même contemporain des événements. Nous avons ces deux documents sous les yeux, le vieux poème et la chronique de Froissart. Nous avons également d'Argentré, qui reproduit Pierre le Baud, Dom Lobineau, et, plus récemment, le *Dictionnaire* d'Ogée, très détaillé (vol. I, p. 408), et enfin M. de la Borderie. Et tous ces auteurs, dont la compétence ne peut être mise

en doute, affirment le fait tiré de Froissart et du Poème antique, et n'ont pas été sans en discuter les récits. Nous avons comparé tous ces auteurs ; ils sont unanimes et nos notes les reproduiront intégralement.

Et maintenant voici les noms des héros.

Du côté des Bretons (presque tous des environs de Dinan) :

CHEVALIERS

1. Jean Beaumanoir, d'Evran.
2. Jean de Tinténiac, de Montmuran.
3. Guy de Rochefort, de St-Nazaire.
4. Yves Charruel, du Finistère.
5. Guillaume de la Marche, de Bédée (I.-et-V.),
6. Robin Ragueneel, de Pleudihen.
7. Huon, de St-Yvon.
8. Caro de Bodegat, du Morbihan.
9. Olivier Harrel, de Pleumeur-Gautier.
10. Geoffroy du Bois.
11. Jehan Rousselot, de Limoëlan.

ÉCUYERS

12. Guillaume de Montauban (Ille-et-Vil.).
13. Allain de Tinténiac, de Montmuran.
14. Tristan de Pestivien (Côtes-du-Nord).
15. Allain de Keranrais, de Plouaret, Côtes-du-Nord.

16. Olivier de Keranrais, de Plouaret.
17. Louis Goyon, de Plévenon.
18. Geoffroy de la Roche, d'Ille-et-Vil..
19. Guy de Pontblanc, de Plouaret, Côtes-du-Mord.
20. Geoffroy de Beaucorps, de St-Cast.
21. Maurice du Parc, du Finistère.
22. Jehan de Sérent, du Morbihan.
23. Philippe et Jean de Fontenay, de Plénée-Jugon.
24. Hugues Trapus ou Capus.
25. Maurice et Geslin de Trésiguidy, du Finistère.
26. Guillaume de la Lande, de Guichen (Ille-et-Vilaine).
27. Olivier de Monteville, du Finistère.
28. Simon Richard, de Plestin.
29. Geoffroy Mellon, de Pacé (I.-et-V.).
30. Geoffroy Poulard, du Finistère.

Sous ces trente noms cités par le poème du XIV^e siècle, il y a 32 personnes : l'un des Fontenay et Geslin de Trésiguidy ne furent que spectateurs.

Voici la liste des Anglais :

Richard ou Robert Bembrough; Robert Knolles; Hervé de Lexualen; Richard de la Lande; Thomlin Belifort; Thomlin Walton; Hue de Caverlay; tous chevaliers. Et comme écuyers : Jean Pleasanton; Richard le Gaillard; Hugues le Gaillard; Hucheton de Clama-

han ; Repefort ; Jennequin de Guenchamp ; Hennequin Hérouard ; Jannequin le Maréchal ; Boutet d'Aspremont. Comme gens d'armes : Croquart ; Gautier l'Allemand ; Robinet Mélipars ; Ysannet ; Jean Roussel ; Dagorne ; Hulbitée ; Helcoq ; Helichon le Musard ; Trousel ; Robin Ader ; Perrot de Gannelon ; Guillemin le Gaillard ; Ravel Prévôt ; Dardaine. (Ogée, 1.415 ; d'Arg., 269 ; Dom Lob., 1.343 ; Pitre Cheval, 366.)

Il fallait bien nous douter qu'autour de Beaumanoir les hommes d'armes du pays de Dinan devaient être en plus grand nombre et c'est une nouvelle gloire ajoutée à notre histoire locale.

Un mot sur ces principaux combattants.

VI

Nos Dinannais

JEAN DE TINTÉNIAC fut le premier des chevaliers choisis par Beaumanoir. Il était fils d'Olivier III de Tinténiac et d'Eustaice de Chasteau-briant. Il habitait le château de Montmuran, dans la paroisse des Ifs, près Bécherel, et avait à Dinan un hôtel qu'on voit encore, quoique modernisé, dans la rue de Léhon. Il fut estimé le meilleur combattant du côté des Bretons. Il fut tué à la bataille de Mauron en 1352, ne laissant de sa femme Jeanne de Dol, dame de Combour qu'une fille qui fut mère de Jeanne de Laval, deuxième épouse de du Guesclin.

Son frère ALLAIN DE TINTÉNIAC n'était alors qu'écuyer. On le voit donner quittance à Dinan, le 18 janvier 1356, et c'est lui sans doute qui a continué la famille.

(486) Grande fut la bataille et lé estour planier ¹

(487) Tinténiac le bon estoit tout le premier.

(488) Celui de Beaumanoir que l'on doibt renommer

(489) Que tous jours pour ce fait orron de luy parler

1. Les chiffres entre parenthèses indiquent les numéros des vers dans le poème antique.

ROBIN RAGUENEL, avec Tinténiac, Rochefort, Arrel, etc., combattaient encore « *de lance, d'espée et de coutel* » (447) quand Geoffroy du Bois les montra à Beaumanoir pour le reconforter, car il « *avait moult grand duel de voir devant lui un tel jouel* » (438).

Ce Ragueneel, petit-fils de Robin, conseiller et Chambellan de Bretagne, épousa Jeanne de Dinan-Poudouvre, dame de la Bellière. Ils eurent un fils Jehan, et une fille la charmante Tiphaine, qui fut femme de du Guesclin. Jehanne Ragueneel, la nièce de Tiphaine, épousa Charles de Dinan Montafilant, fondant ainsi les Ragueneel dans les Dinan.

LOUIS GOYON n'est nommé qu'une fois dans le vieux poème.

Lois Guion y vendra férir d'un branc d'achier
(118) Luy et le Fontenay pour leur corps essoier

Il était de cette illustre famille de Matignon dont les premiers remontent au X^e siècle et qui a duré jusqu'à la Révolution. Le château de la Roche-Goyon existe encore, c'est la Fort la Latte, en Plévenon.

GEOFFROY DE BEAUCORPS était de St-Gast.

Et Maurice du Parc, un écuyer hardy,
(130) Et Geoffroy de Beaucorps qui est moult son amy

Geoffroy ne laissa qu'une fille mariée à Jean Goyon, seigneur de Miniac, et de Beaucorps (à cause d'elle), lequel était petit-fils de Bertrand Goyon III, sire de

Matignon, et de Jeanne de Dinan. On le voit, nous ne sortons pas de nos gloires dinannaises.

(110) Messire Jean Rousselot qui a cœur de lion

(293) fut feru presque à mort...

Hélas! ce fut un des plus blessés. Il fut père de Jeanne dame de Limoëlan en Sévignac, morte en 1432. Elle avait épousé Louis de Dinan, seigneur de Montafilant. Cette maison de Limoëlan devint plus tard la propriété des Beaumanoir et nous y verrons mourir la dernière de la race.

YVES CHARRUEL n'était pas un dinannais; nous lui donnerons cependant une mention spéciale. Il était, nous dit Dom Lobineau, de très grande stature, excédant la commune proportion des hommes. Dès le début de la bataille il fut fait prisonnier ainsi que Caro Bodegat et Tristan de Pestivien; mais aussitôt la mort de Bembro, ils profitèrent du désarroi des Anglais pour s'échapper et revenir au combat. Froissart nous peint Charruel: « *Et depuis je vois seoir à la table du roi Charles de France un chevalier breton qui esté y avait messire Yenvains Charruels. Mais il avoit le viaize si délaillet et descoupet qu'il monstroït bien que la besongne fu bien combattue* ». ».

Nous arrêtons là nos citations, non pas que les autres bretons fussent moins braves; tous étaient des héros, des géants de vaillance, et Dinan a le droit de se glori-

fier de les avoir vu sortir de son sein. Et nous ne saurions trop féliciter notre éminent artiste M. Guéniot, d'avoir eu le rêve de cette grandeur et d'avoir eu l'inspiration de la placer à Dinan où elle incarne, avec du Guesclin, les deux plus grandes figures de la Bretagne et de la France.

VII

Le Combat des Trente

Les armes sont véritablement journalières et gisent en hasart. Messire Thomas Dagonne avoit gagné une grande réputation à la guerre, et de vray estoit vaillant capitaine; mais la fortune luy gardoit son heure. Il étoit devant Auray environ le mois d'août mil trois cent cinquante. Messire Raoul de Caours, envoyé de par le Roy pour soutenir le party de Bloys, avec environs six vingt hommes d'armes, sortit aux champs et vint passer au devant d'Auray. Ce que ne peut endurer Dagonne et sortit au combat; mais Caours se trouva le plus fort et après grand combat fut Messire Thomas Dagonne deffait et tué et bien cent de ses hommes avec luy, dont les Anglois firent de très grandes plaintes et commencèrent à chercher revanches de toutes parts; et entre autres Messire Richard Bembro, capitaine de la garnison de Ploërmel, lequel avoit esté son compagnon d'armes, commença à faire fort mauvaise guerre

à toutes sortes de gens de guerre, marchans, laboureurs et à tout le pays d'alentour, qui fut cause que le Seigneur de Beaumanoir, qui estoit à Josselin, deux lieues près de Ploërmel, s'en esmeut. Et ne pouvait autrement advenir les garnisons et gens de guerre estans par les villes et les pillarts et volleurs aux champs, incessamment courans le butin de toutes parts, prenans villes et chasteaux qu'ils revendoient aux partisans.

Messire Richard Brembro Anglois sortoit souvent de Ploermel et faisoit des courses, dont il déplaisoit fort à Messire Jean de Beaumanoir chevalier partisan de Bloys; mais il n'avoit le moyen d'y donner ordre, car c'estoient courses qui se faisoient de nuit et jour à heures incertaines, sans se pouvoir bonnement rencontrer les gens de guerre, comme ils eussent volontiers fait; qui fut cause que de Beaumanoir, hardy chevalier, s'advisa un jour d'envoyer demander un sauf conduit à Brembo pour l'aller voir, ce que luy estant accordé, il alla à Ploermel trouver Brembro auquel parlant de ce qui s'estoit passé il dist qu'il s'estonnoit fort, pour un vaillant chevalier qu'il estoit, comme il faisoit mauvaise guerre, non seulement aux gens portans les armes, qu'il prenoit, mais aussi aux autres de toutes qualitez, laboureurs et autres; qu'en toutes bonnes guerres les vrays soldats n'avoient point accoustumé

de travailler les laboureurs sans lesquels la terre demeureroit à labourer, et un chascun seroit affamé; qu'il fist donc la guerre à ceux qui s'en pouvoient défendre, non aux pauvres paysans.

A ces paroles, il sembla à Bembro que Beaumanoir l'attaquoit de dire qu'il fist la guerre au rustiques et qu'il ne cherchoit pas les soldats, à cause de quoi il se mist en colère, luy refusant la délivrance des prisonniers qu'il demandoit, et, de propos en autre, entra plus avant et dist à Beaumanoir que parlant des gens de guerre il ne falloit pas qu'il pensast qu'il y eut au monde si vaillans hommes qu'estoient ceux de la nation Angloise qui surpassaient tous autres de vertu et prouesse. Quant aux Bretons, il n'en avoit jamais esté parlé, et que ce n'estoit pas à eux à se parangonner aux Anglois. Le sieur de Beaumanoir estoit chez l'Anglois lors, et ne luy peut répondre autre chose fors que les Anglois n'emporteroient rien sur les bretons; que venant à l'affaire ils le connoistroient par expérience; mais si l'occasion luy ennuyoit à attendre, qu'il la luy feroit voir quand il voudroit et en tel lieu que bon lui sembleroit; que s'il avoit si bon cœur comme il disoit, qu'il luy faisoit un party qu'il prist cent des siens. cinquante, trente, ou tel nombre qu'il en adviseroit, et qu'il se trouveroit en lieu dit et jour assigné sans plus de paroles pour en connoistre l'expérience et en faire

preuve; adjoustant tels mots : et au jour assigné ne faillez pas comme vous fistes à Boussac ayant promis à un nommé Pierre Bigier; car si je vous promets je ne faillirai pas comme vous avez fait; j'y serai sans menti. Brembro, se voyant picqué de ce dernier mot, avoit trop dit pour le refuser pour son honneur; le party fut qu'ils prendroient chacun trente Gentils-hommes et qu'ils se trouveroient en telles armes qu'ils voudroient à un chesne situé droitement sur le mi chemin d'entre Ploermel et Josselin, au samedy devant le dimanche de LÆTARE, de l'an mil trois cens cinquante un, pour là voir qui auroit meilleur cœur.

Ces choses ainsi promises et jurées entre les chefs et accordées, de Beaumanoir se retira à Josselin, prenant congé de son hoste, il rapporta aux Gentils-hommes de sa garnison la convention entre luy et Brembro, lesquels furent joyeux d'une si gaillarde entreprise, n'y ayant celuy qui ne désirait estre enrollé de ce nombre et se faire mettre entre les autres. Toutefois de Beaumanoir, qui sçavoit ce qui y alloit, se voulut prendre à la preuve qu'il sçavoit de la valeur de ceux qu'il connoissoit; aussi n'estoit-il besoin de besongner à crédit, et pour estre chose notable, j'ay voulu insérer les noms de chaque part.

NOTE. — Ce récit, tiré de d'Argentré, est suivi des



TOMBEAU DE JEHAN IV BEAUMANOIR.

listes que nous avons données. Nous ne pouvions copier le poème antique, de 500 vers, en très vieux français, ni Froissart trop incomplet. Nous avons donné la préférence au vieux d'Argentré, le plus fidèle copiste du poème, et en même temps le plus naïf et gardant le mieux la couleur locale de l'action.

VIII

Brembro

Leurs rolles faits et hommes choisis se trouvèrent les combattans au jour et heure assignez, commençans les chefs de l'entreprise à donner cœur à leurs gens et leur dire qu'ils combattoient pour l'honneur de tout le pays, et que l'issue ferait juger de la valeur des uns et des autres, que l'honneur d'eux et de la nation estoit le gage qu'ils devoient garder. Ils disent que Brembro (comme homme superstitieux) allégua les prophéties de Merlin et qu'il y trouvoit qu'il devoit ce jour obtenir victoire, et entrant le premier au champ se planta avec ses gens en teste ordonnant place à chacun. De Beaumanoir fist le semblable; estans rangez de Brambro fist un signal et appella Beaumanoir comme voulant parler à luy, lequel s'advança droit à luy. Brembro se commençoit à se repentir disant qu'il connoissoit à la vérité que leur entreprise avoit esté trop légèrement faite, que ce ne devoit estre fait sans le congé des Princes, et conseilloit

que l'exécution s'en différast à quelque autre temps attendant leur intention et offroit de revenir en ce même lieu s'ils le trouvoient bon. De Beaumanoir répondit que c'estoit trop tard pensé et que puisqu'il avoit pris la peine de venir là qu'il ne s'en retourneroit point sans mener les mains et sçavoir qui avoit plus belle amie, mais qu'il estoit content d'en sçavoir l'intention de ses compagnons devant que y répondre. Les compagnons ouys répondirent qu'il estoit temps de voir qui avoit le meilleur corps, et puis qu'ils en estoient venus si près, qu'il ne falloit pas apprester à railler et se mocquer d'eux à ceux qui ayant ouy parler de l'entreprise estoient là venus exprès pour voir ce combat.

Beaumanoir retourné rapporte la résolution de ses compagnons. Brembro tendoit à n'y entrer pas et n'estoit point si hardy en ce lieu qu'à Ploermel disant pour sa raison que quand ils se seroient tous tuez là, que la querelle des Princes n'en estoit amendée n'y avancée en rien. Beaumanoir répondit que leur combat n'estoit pas fondé sur ce tiltre qu'il estoit question de la preuve de l'honneur de leurs nations ; dit Brembro c'est folie de combattre, car quand nous serons morts toute la Bretagne ne recouvrira pas de tels hommes. Lors répondit Beaumanoir encore que les plus grands du pays, les seigneurs de Laval, de Montfort, de Loheac ne

soient icy, si ay-je de vaillans hommes chevaliers de vertu, et pour ce il faut l'éprouver.

Ces paroles dites ils vinrent aux mains et se joignirent si rudement que le feu sortoit de leurs armes non sans admiration d'une infinité de noblesse venue là exprès sous sauf conduit pour voir ce combat. Le commencement fut de la part des Anglois, car messire Yves Cherruel fut pris, comme aussi Tristan de Pestivien, et Jean Rousselet, et Geoffray Mello, et Geoffray Poulart tuez, Karo de Bodegat et messire Geoffray Rousselet fort blessez, et s'ébranla fort ce commencement contre les Bretons qui ne demeurèrent que vingt-cinq. Mais Beaumanoir leur soutenoit le cœur et finalement ils se chargèrent de tous costez et se battirent si bien qu'ils estoient extrêmement las, estans contraints de se retirer d'une part et d'autre, de consentement commun pour reprendre haleine, et du vin et se rafraischir de la sueur qui leur découloit par tout le corps; mais les endommagez avoient à se retrancher et c'estoit à eux à chercher. Il y en avoit de blessez et par terre deux ou trois, et falloit que le reste portast ses deux coups (comme l'on dit).

Cependant qu'un chacun se reposoit, de Beaumanoir encourageoit les siens de bien faire leur devoir, les advertissant de ne s'émouvoir ou estonner s'il leur défailloit cinq de leurs compagnons. Sur ce propos

Geoffroy de la Roche le pria de le faire chevalier, ce qu'il luy accorda aisément, l'admonestant de se porter en homme de valeur et ne forligner de ses ancestres luy proposant les vaillances et prouesses de messire Budes de la Roche son prédécesseur qui estant allé au service de l'Empereur de Constantinople qui faisoit lors la guerre aux Sarrasins, fist de tels exploits d'armes qu'il en estoit encore mémoire et renommée non seulement par tout l'Orient, mais aussi par toute la France.

Estans rafraischis, ils revindrent au choc de plus belle; Brembro se lança devers de Beaumanoir pour le charger et sommer de se rendre, disant qu'il luy sauveroit la vie, mais en cette entrefaite messire Allain de Kaärenrays lui donnant un coup de lance dedans le visage, le rua par terre, et messire Geoffroy du Bois lui ayant donné de l'épée au travers du corps, luy coupa la teste.

Quand les Anglois virent leur chef par terre, ils commencèrent à s'épouvanter, et sur ce dist Croquart, qui estoit un vaillant soldat. Ecoutez, compagnons, ne vous attendez pas aux prophéties de Merlin, car à grand peine le peut-on croire pour cette fois; le remède est de se serrer tenir ferme et bien combattre. Sur ce point Cherruel, Karo de Bodegat et Tristan de Pestivien, qui avoient esté pris et blessez, prirent cœur, se tirèrent

des mains de l'ennemy et rentrèrent parmy les leurs au combat.

Cette fois fut plus furieuse que la première, car Croquart, Thomas Billefort, Caurelée, Knoles, tenoient ferme et fièrement combattoient en vaillans hommes avec une hardiesse et assurance extrême. Il y mourut un anglois nommé Dagorne et deux allemans, et Beaumanoir y fut blessé. Il n'y avoit celuy qui ne fist devoir d'homme de bien et hardy combatant.

Beaumanoir qui estoit blessé ayant extrêmement soif demanda à boire ; mais Geoffray du Bois luy répondit BEAUMANOIR BOIS DE TON SANG TA SOIF SE PASSERA. *A ces mots il rentra au combat.*

Finalement les Anglois, qui jusques alors s'estoient tenus serrez, furent ouverts, par ce que Guillaume de Montauban monta à cheval, prit sa lance et feignit de s'éloigner, auquel Beaumanoir s'écria disant « Faux et mauvais chevalier où vas-tu ? Pourquoi nous abandonnes-tu ? Il te sera reproché à toy et à ta race à jamais. » A quoy répondit de Montauban qu'il besognast bien de sa part et qu'il feroit de son costé tout devoir.

Ce dit, il advança son cheval, donnant au travers des Anglois, et les rompit en ruant sept par terre. Lors entrèrent les Bretons dedans eux et les deffirent et tuèrent bonne part, les autres ne purent résister et furent

pris Knoles, Caurelée, Billefort et Croquart, menez à Josselin et mis à rançon ; et depuis firent de belles armes ailleurs. Les Chroniques rapportent que le meilleur combattant de tous fut le sire de Tinténiac et qui mieux mérita le nom de preux et vaillant en cette meslée ; et de la part des Anglois, Croquart emporta le premier prix.

Telle fut l'issue de la BATAILLE DES TRENTE, et est à plaindre que quelqu'un d'eux ne rapporta pas escrit le particulier de cette aventure, car valeureux et vaillants estoient-ils, et leur postérité en seroit honorée. (D'Argentré, *Hist. de Bret.*, p. 298 et suiv.)

IX

Beumanoir bois ton sang

On ne peut lire sans une indicible émotion, sans une admiration enthousiaste le récit de cette épopée grandiose et l'on comprend que l'histoire ait pu appeler la lutte de Mi-Voie un combat de géants. Ah! oui, ils étaient grands ces hommes, grands de vaillance et grands de foi, car chez eux la foi chrétienne était l'âme de leur chevalerie, et elle était la créatrice de tous leurs actes.

On était en carême. Le samedi, Beumanoir avait jeûné de ce jeûne austère et complet qu'on pratiquait alors. Et le matin du combat tous avaient entendu la messe, tous avaient communié.

(184) Quand le temps fu passé et le jour fu venu
Que rendre se devoient dessus le pré herbu,
Beumanoir le vaillant, que Dieu croisse en vertu,
Ses compagnons appelle qu'ils viendront tous à lu,
Et leur fist dire messes; chacun fut absolu.

(191) Prinrent leur sacrement au nom du roy Jhesu.

Mais ces dévotions ont retardé le départ ; et Brembro, rendu déjà, insulte à Beaumanoir et l'accuse de couardise. A cette nouvelle notre héros s'élançe. Il n'a pris encore aucune nourriture, il est affaibli par le jeune, qu'importe, il vole au combat.

(240) Or a tant fait Branbourc qu'il est premier venu
 A trente compaignons dedans le pré herbu,
 A haute voix s'écrie : Beaumanoir où es-tu ?
 Je crois bien à m'entente que tu es défalü...

Beaumanoir est blessé, son sang l'aveugle, il sent son bras défaillir et il s'écrie : « J'ai soif!... » et du Bois de lui répondre : « BOIS TON SANG!... ». Les annales antiques ont-elles des cris plus sublimes?...

(411) Ce fu un semmedi que le soleil roia...
 (418) A ce bon semmedi Beaumanoir s'y jeuna
 (419) Grand soif oust le baron, à boire demanda
 (420) Messire Geoffroy de Boves tantost respondu a
 (421) Bois ton sang, Beaumanoir, ta soif se passera.

Et ce qui passionne encore, c'est que le poème est plein des noms de nos héros dinannais ; à côté de Beaumanoir que presse Bembro, c'est Keranrays qui rue à terre le terrible Anglais en le frappant au visage ; c'est Geoffroy du Bois qui cherche le défaut de la cuirasse et traverse de son épée le corps du vaincu, puis lui coupe la tête. Ce sont Charruel, Tinténiac, Rague-
 nel, Arel, Rochefort... Ah! que nous voudrions citer

tous ces vers écrits à leur gloire, et qu'ils nous mettent au cœur un orgueil bien légitime ! Ces bretons étaient pétris du granit de leur Bretagne, et c'est une admirable pensée qu'a eue notre grand artiste de couler dans le bronze à la fois la vaillance indomptable et la foi sublime.

X

JEHAN III

D'Argentré, à la fin de son récit du combat, exprime le regret qu'il n'y ait pas eu un des héros pour écrire les particularités de cette lutte. Nous exprimons le même regret : l'histoire, hélas ! se tait sur nos trente guerriers ; après le combat, leur modestie les replongea dans l'ombre et toutes les recherches modernes n'ont pu les sortir de leur obscurité. Nous ignorons tout de Beaumanoir, et sa naissance et sa mort, et ses actes intimes, et son caractère. Nous essaierons cependant de reproduire les traits de notre héros en nous servant d'hypothèses que nous nous efforcerons de rapprocher aussi près que possible de la vérité en les asseyant sur l'histoire.

JEAN DE BEAUMANOIR, que certains ont appelé JEAN IV, n'était que JEAN III. Du Pas a confondu son Jean I^{er} et Jean II qui sont un même personnage. Jean I^{er}, époux de Jeanne de la Hardouinaye, eut pour

filis Jean II, époux de Marie de Dinan, lesquels eurent Jean III Bois ton sang, notre héros.

Beaumanoir naquit à Evran, au château de famille, vers 1316. Une note de Mahéo parle du château de Cameroc, paroisse de Quiou, près de la voie ferrée, entre les châteaux du Hac et du Besso. Nous sommes allé voir le lieu qui n'a jamais dû être un château mais une très modeste maison de campagne, et nous écartons l'hypothèse de Mahéo qui du reste n'était pas affirmative, pas même légendaire.

Fils de Jean II et de Marie de Dinan, Jean III fut le premier né de leur mariage. Or, Marie de Dinan était la 3^e enfant de Geoffroy et de Jeanne d'Avaugour, mariés en 1287. Marie dut naître vers 1292. Elle se maria en 1315, âgé de 23 ans, et il est naturel de mettre la naissance de Jean III en 1316. Il avait donc 35 ans lors du Combat des Trente (Mme de la Motte Rouge, Les Dinan p. 82). Ajoutons que Kerviler le déclare mort en 1366, soit à 50 ans. Hélas ! ce fut une mort bien prématurée ; mais quelle vie bien remplie.

Si nous lui supposons 24 ans lors de son premier mariage avec Typhaine de Chemillé, ce mariage eut lieu en 1340. Il en eut deux fils, Jean IV et Robert, et trois filles dont du Paz déclare ignorer les noms. Nous croyons que du Pas a confondu ces trois filles avec celles nées du second mariage, et nous sommes per-

suadé qu'il n'eut de Typhaine que Jean IV et Robert.

Nous ignorons la date de la mort de Typhaine ; mais elle dut être postérieure à 1345 et antérieure à 1350. D'où nous concluons qu'au Combat des Trente Beaumanoir était veuf.

Il contracta son deuxième mariage avec Marguerite de Rohan en 1356 (La Chesnay des Bois T. 17, p. 490). Il en eut trois filles que nous avons citées. Marguerite de Rohan épousa en secondes noces Olivier de Clisson, après 1366, et mourut en 1406, ayant testé le 14 décembre de la dite année. (La Chesnaye des Bois, et tous les auteurs).

XI

Vie politique de Jehan III

Et maintenant nous pouvons à grands traits établir les notes suivantes :

BEAUMANOIR (JEAN III) dit BOIS TON SANG, naquit au château de Beaumanoir en 1316, et passa ses premières années en contact avec son oncle Robert, maréchal de Bretagne, qui lui fit faire ses premières armes.

En 1340, il épousa Thyphaine de Chemillé. Il avait 24 ans.

En 1346, son oncle Robert combat contre Dagorne et est vaincu. (Peut-être est-ce Jean III lui-même, car Dom Lob. dit « Beaumanoir » sans autre désignation, et Jean avait 30 ans).

En 1347, le maréchal Robert est pris à la Roche-Derien et emmené prisonnier en Angleterre où il meurt sans laisser de descendance.

En 1350, Beaumanoir est veuf. Il est nommé Maré-

chal de Bretagne à la place de son oncle, et aussi gouverneur de Josselin. Il a 34 ans.

Le 27 mars 1351, il commande au Combat des Trente.

Le 10 octobre suivant, il fait sa montre, dont acte à Nantes (D. Lob. 2, 494).

En 1352, le 14 août, il assiste à la bataille de Mauron où Tinténiac est tué.

Le 29 novembre de la même année il assiste aux États de Dinan où il reçoit mission d'aller en Angleterre pour traiter de la délivrance de Charles de Blois. Il s'y trouva avec du Guesclin et prit part à un tournoi auquel Édouard avait convié les Bretons qui remportèrent le prix. Ce tournoi eut lieu en 1353.

En cette année 1353, le 8 avril, Jean III est témoin à Léhon d'un acte de donation fait par Charles de Blois en faveur de sa tante Ysabeau d'Avaugour, dame de Châteaubriand.

En 1356 il se marie à nouveau avec Marguerite de Rohan, dont il a trois filles.

En 1357, après le siège de Rennes, il est nommé gouverneur de cette ville par le Duc de Lancastre, haut hommage rendu à ses mérites, car il restait toujours fidèle à la cause de Blois.

En 1363, le 12 juillet, il assiste au traité d'Evran entre Charles de Blois et Jean de Montfort et fait partie

des otages donnés par le premier de ces princes.

En 1364, le 24 février, un nouvel accord fut essayé à Poitiers entre les compétiteurs de la Bretagne, et sous les yeux du roi d'Angleterre. Beaumanoir y accompagna Charles de Blois.

Le 11 mars, il est de nouveau nommé pour traiter de la paix, mais inutilement.

Le matin du 29 septembre, jour de la bataille d'Auray, il fait encore un nouvel effort pour empêcher le combat et concilier les deux adversaires. Il échoue, et la bataille a lieu. Le héros de Mi-Voie se retrouve à Auray. Sa lutte est homérique. Pendant que Chandos soutient Montfort, Jean terrasse Cantorbie neveu de Chandos. Ce dernier s'élançe pour venger cette mort; c'est du Guesclin qui s'attaque à lui; Beaumanoir abat à coup de lance et de hache l'anglais Gautier Huet; il va l'achever quand Olivier de Clisson, qui soutient Montfort, l'arrête : « Beaumanoir, Beaumanoir, lui crie-t-il, rendez-vous. Mieux vaut aider au Duc que d'être à Charles ». Hélas! hélas! Beaumanoir est obligé de céder; Charles de Blois est tué; du Guesclin et notre Beaumanoir, et son fils, et Rohan, et Dinan, et Rochefort, et Tournemine, et Montauban, tous sont forcés de rendre les armes et sont faits prisonniers. Ce fut le coup de mort pour notre héros.

Député pour la paix par Jeanne de Penthièvre, il

signe au traité de Guérande le 12 avril 1365, donnant à son infortunée maîtresse cette dernière preuve de sa fidélité ; puis il va enfermer sa douleur dans son manoir d'Evran où il meurt en 1366. Sa tombe est à Léhon.

XII

Vie privée de Jehan III

Nous connaissons Beaumanoir le terrible, nous l'avons vu au Chêne de Mi-Voie et aussi à Auray, dans le cataclysme final ; nous connaissons le maréchal de Bretagne, toujours sage et prudent, toujours de bon conseil ; nous avons constaté son amour invincible pour sa chère Bretagne, sa haine pour l'Anglais, son dévouement inviolable à la cause des Penthièvre qui résume sa Patrie... Nous avons vu encore le Breton chrétien, cruellement blessé par un amour brisé, un veuvage, à trente ans peut-être, laissé seul avec deux enfants dont l'aîné n'avait pas dix ans encore. Nous le voyons contracter un nouveau mariage à quarante ans, plutôt par nécessité que par amour... Tâchons de découvrir des notes plus intimes, qui nous le montrent enfin sous son jour le plus complet, l'homme privé à côté du héros.

La scène est à Poitiers où, nous l'avons vu, Beauma-

noir a suivi Charles de Blois dans son entrevue avec son compétiteur, sous les yeux du prince Noir nommé gouverneur d'Aquitaine. Toute la cour de Guyenne est là, mêlée à nos bretons, et étalant un luxe d'une incomparable richesse, les modes anglaises créées avec l'argent pillé à la Bretagne.

Or « la femme d'un grand seigneur de Guyenne, qui était dans toute la ferveur de cette imitation des modes anglaises, ayant un jour pris à partie Jean, sire de Beaumanoir, son cousin, au sujet de la mise de la dame de Beaumanoir (Marguerite de Rohan, 2^e épouse), qu'elle n'avait pas trouvée conforme au goût du jour, elle eut bientôt lieu de se repentir de cette sortie malencontreuse. Du reste, l'imprudente ne pouvait plus mal s'adresser.

Ce Beaumanoir est celui-là même qui avait commandé les champions de Charles de Blois au combat des Trente et qui, grièvement blessé, tourmenté d'une soif dévorante, avait reçu de l'un de ses compagnons d'armes la fameuse réponse : BEAUMANOIR, BOIS TON SANG, TA SOIF SE PASSERA. C'était un vrai Breton, fort peu endurant, très beau parleur, assez enclin à la raillerie, aussi prompt à la riposte et même à l'attaque dans une conversation que sur un champ de bataille. Son maître Charles de Blois, qui se faisait un devoir de réciter les psaumes des trépassés chaque fois qu'il tra-

versait un cimetière, avait bien de la peine à imposer silence à ce causeur intarissable. Il avait coutume de lui dire : « Beaumanoir, Beaumanoir, récitez avec moi votre *Pater Noster* pour les défunts, et n'oubliez pas que notre tour viendra aussi, à vous comme à moi ». (Bibl. Nat. mss. lat. n° 5381, t. I, fol. 160, V.).

Mais il est temps de laisser parler le sire de Beaumanoir ou plutôt le chevalier de la Tour Landry qui prête au chevalier breton un langage d'une si piquante saveur.

XIII

Belle repartie de Jehan III

Nous disions donc que la femme d'un baron de Guyenne critiquait un jour la toilette de la dame de Beaumanoir : « Beau cousin, disait-elle au sire de Beaumanoir, je viens de Bretagne où j'ai vu belle cousine votre femme qui n'est pas mise et n'a pas sa robe garnie comme les dames de Guyenne et de plusieurs autres lieux, car la bordure de ses corsets n'est pas assez large ni de la mode qui court à présent. » — « Madame, répondit Beaumanoir, puisque ma femme n'est pas habillée à votre guise et comme vous, que la bordure de ses corsets vous semble trop étroite et que vous m'en blâmez, sachez que vous ne m'en blâmerez plus. J'ai imaginé un costume aussi nouveau et plus élégant, plus riche qu'aucun de ceux que vous portez, vous et les dames qui se mettent à votre mode, car vous et elles n'avez après tout que la moitié de vos corsets et de vos chaperons recouverte de parements de vair et d'hermi-

nes, tandis que moi je ferai encore mieux : je ferai porter à ma femme ses corsets et ses chaperons à l'envers, la doublure de fourrure en dehors ; ils seront en cette façon plus bordés et mieux garnis que les vôtres. Ce n'est pas, croyez-le bien, que je ne veuille voir ma femme aussi bien mise que les bonnes dames de son pays mais je ne veux pas qu'elle renonce au costume des honnêtes femmes, des dames de bon renom qui ont en France et chez nous pour adopter les modes des maîtresses, des filles suivantes des Anglais et des gens des Compagnies, car ce furent celles-ci qui les premières introduisirent en Bretagne cette mode de grandes bordures des corsets fendus sur les côtés et des parements flottants ; cela s'est fait de mon temps et sous mes yeux. Quant à copier la mise de ces créatures, je ne fais certes pas mon compliment aux femmes bien nées qui donnent un si mauvais exemple, quoique la princesse de Galles et autres dames d'Angleterre, longtemps après la première apparition de ces modes, aient pu les adopter. Mais j'ai toujours ouï dire aux gens sensés que toutes bonnes dames se doivent vêtir comme les honnêtes femmes du royaume où elles vivent et que les plus sages sont celles qui sont les dernières à adopter de telles nouveautés. Aussi bien, les dames de France et de ces basses marches ont la renommée d'être les plus honnêtes du monde et celles dont

on dit le moins de mal. En Angleterre au contraire, il y a beaucoup de nobles personnes sur le compte desquelles on fait courir de méchants bruits, à tort ou à raison, je ne sais. Mieux vaut donc s'en tenir à la mode des dames dont la mode est la meilleure ».

Le chevalier de la Tour Landry ne dit pas où eut lieu le dialogue que nous venons de reproduire. Ce ne fut pas en Bretagne, puisque la dame qui provoqua Beaumanoir revenait de faire un voyage dans ce pays. La mention de la princesse de Galles, que le chevalier appelle tout court « la princesse », démontre que ce fut dans le ressort de la principauté d'Aquitaine créée vers le milieu de 1362 au profit du Prince Noir. On peut ajouter maintenant avec certitude que les paroles dont il s'agit furent échangées à Poitiers soit à la fin de 1363, en novembre, lorsque Beaumanoir fit un premier voyage dans cette ville où il se porta garant pour Charles de Blois de la trêve du 26, soit au commencement de 1364, en février, quand il revint à la cour du prince de Galles pour assister à l'infructueuse entrevue du 24 de ce mois.

Ce qui donne tant de prix à cette anecdote, c'est qu'elle nous révèle l'origine de l'innovation la plus caractéristique survenue dans le costume des femmes du XIV^e siècle, innovation où se reflète comme toujours un côté curieux des mœurs de cette époque. Nous y

prenons en outre, pour ainsi dire sur le fait, l'attitude digne, fière, volontiers méprisante, que la Bretagne de Charles de Blois, même appauvrie et vaincue, sut garder fermement devant ce faste de parvenus et de filles de joie dont les Anglais vainqueurs étalaient insolument le spectacle. (Siméon Luce, *Du Guesclin*, p. 395 et suiv.)

XIV

Jean IV

Jean IV de Beaumanoir, fils aîné de notre Beaumanoir des Trente, dut naître aussitôt après le mariage de Jean III et de Thyphaine de Chemillé, c'est-à-dire en 1341. En 1363 il épousa Thyphaine du Guesclin, fille unique de Pierre du Guesclin, seigneur de Plessis-Bertrand, en Saint-Coulomb, et se trouva, par cette union, proche cousin de notre Bertrand du Guesclin, le héros dinannais. Une étroite amitié, du reste, liait les deux cousins, et nous voyons Jean IV accompagner le Connétable de France dans toutes ses expéditions guerrières et même en Espagne où il assiste à la bataille de Montiel, 1369.

En 1364, Jean IV fut fait prisonnier ainsi que son père et son beau-père, à la bataille d'Auray, et c'est lui qui, en payant sa rançon, paya également celle de Pierre III du Guesclin, le père de Thyphaine.

Après la campagne d'Espagne, de 1366 à 1369,

Jean IV, devenu chef de famille par la mort de son père, ne continua pas moins sa vie aventureuse et guerrière. Il suivit du Guesclin en Poitou, en 1372. Le roi Charles V, la même année, le gratifia d'une pension de 200 livres. En 1379 Charles VI le nomme capitaine de 100 lances ; en 1380 il est ambassadeur du Duc en Angleterre ; en 1381 il signe le traité de Guérande ; enfin en 1382 il fait la campagne de Flandre et combat à Rosebecque sous Clisson. On le voit, son humeur guerrière le tint presque constamment éloigné de son manoir d'Evran.

Pendant ces absences continuelles que devenait son épouse Thyphaine au milieu de l'isolement de son antique château ? Aussitôt la mort de son mari, Marguerite de Rohan s'était retirée à Josselin avec ses trois filles dont l'aîné n'avait pas dix ans — nous savons qu'elle épousa, vers 1370, Olivier de Clisson, veuf de Catherine de Laval. — Thyphaine restait donc seule, sans conseil, et jeune encore. Nous la verrons mourir en 1417, cinquante-quatre ans après son mariage avec Beaumanoir ; et si nous lui supposons 20 ans lors de ce mariage, elle mourut à 74 ans ; c'est le terme extrême que nous pouvons assigner à son âge.

Enfin en 1383 son mari revint après vingt ans d'abandon. L'aînée des Beaumanoir, Jeanne, avait épousé Charles de Dinan, Ysabeau était devenue la femme de

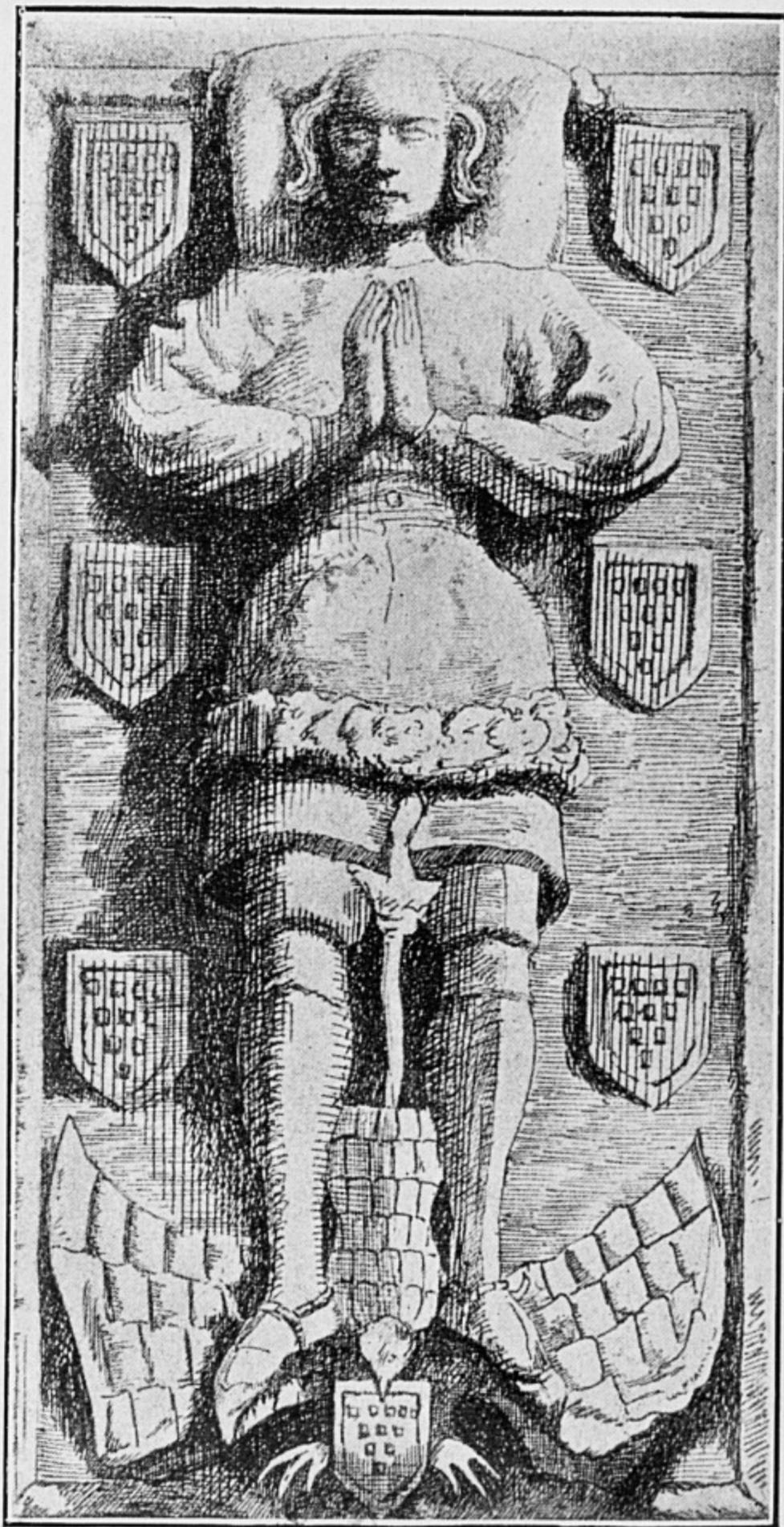
Jean de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, et la jeune Marguerite était ou allait être bientôt dame de Rougé.

Or Jean de Tournemine avait un jeune frère, Pierre, qui venait souvent au château de Beaumanoir, et sans doute le retour du mari de Thyphaine fut regardé comme une circonstance fâcheuse. Une trame fut ourdie pour faire disparaître l'époux gênant, et malheureusement la conduite légère de Beaumanoir facilita la réussite du complot.

Mais laissons parler la chronique de 1410 qui va nous détailler le drame.



TOMBEAUX DE GERVAISE ET DE MARGUERITE DE DINAN.



TOMBEAU DE TYETAÏNE DE CHEMILLÉ.

XV

Le meurtre de Jean IV

Extrait d'une ancienne chronique sous la date de 1410.

« Cy ensuit la doulente histoire de Messire Jehan de Beaumanoir qui alla de vie à trépasement en l'an 1384. Plaise à Dieu que aît son âme en sainteté. Or sachiez que icelui Jehan fû fils au sire de Beaumanoir maréchal de Bretaigne, chevalier de grande vaillance, hardi comme lion, et qui fû nommé le bon. Icellui maréchal, feri Anglais au chêne Mi-voie, entre Plemel et Josselin, moult belle était sa membrée ; illec Tinteniac le preux, Montauban le hardi mirent Anglais en un moncel, le larron Brembro y fût couchié par terre aval le pré verdoyant dont sang coulait au ruisselet sanglant.

Jehan de Beaumanoir dont je raccorde l'histoire, que cil qui fû péné en croix, veuille prendre en pitié, comme son père fû apprins ès armes assailli maints

chastels en normandie, en Poitou et en espaigne, compagnon ou guaclin, sa cousine Typhaine épousa, en son vivant fû seigneur de la Hardouinaye, Merdrignac, Bois de la motte et autre fiefs. Moulte effroi fû à Dinan, quand avint que le mardrisseur Rolland tolli à Beaumanoir la vie en le ferant de deux cops de hache sur son chef. Icelui rolland Moysan qui gagnié de villenie fû, étoit métayer ou sire de Beaumanoir, mais poussé fû à telle malice par Pierre Tournemine qui moulte tenoit en haïne Beaumanoir et juré avoit que jamais n'eus faict paix ô lui or oyez que pour mieulx accomplir sa volenté et accroître sa malice, Tournemine avoit vesti en déguisement un Geoffroi Robin pour baillier assistance à Rolland, disant fausement que cil Robin venoit en message de la part de Robert Beaumanoir pour demander conseil à Jehan son frère, si lui robert devoit pourchasser en achast la terre d'Evran de une dame qui la tenoit en aval ; et encore le déloyal Tournemine avait fait telle tricherie en entençon que la mort de Jehan de Beaumanoir fut jugée être venue de la malice de Robert. Adonc Jehan tard et nuitament amblait sous la feuillée, quand traitreusement fû atteint de cops de hache à la tête par Rolland et Robin qui postés illec étoient. Or sachiez que messire Jehan point n'avoit d'armure à son chef, ne heaulme ne baccinet, et si li mardrisseur l'occirent en icelieu.

Moult poyne et doléances furent au chastel de Beaumanoir quand la nouvelle y avint. Tôt fû connu ès hameaux et à Dinan que le sire de Beaumanoir mardri avait été et chacun contoit sa glose à sa guise et mauvais disoient que messire Jehan qui moult preux étoit, moult aussi étoit serviteur de icelle venus dont tant est narré ou gentil roman de la rose où l'art de l'amour est enclos et qui fû parachevé l'an 1284 par Jehan de Meung dit Clopinel.

Et uns disoient que le sire de Beaumanoir voyant la belle Rosès lys assise en son vergier, d'amour pour elle fû éprins et disoient encore malicieusement et méchans que la fille ou métayer Rolland bailloit roses de son vergier au sire Jehan, quelles roses icelui Jehan de sa main dextre plaçoit à senestre sur son cœur : mais li bons li notables rien ne croyoient de telle histoire quand elle avint en la cité de Dinan, et que répandue, fû emmy li notables et bourgeois.

Or donc sachiez quant tel recit arriva à Robert frère du deffunt, grant deuil porta à son manoir et cil jura que vengeroit telle félonie. portant ordonna grant et bel accoutrement de deuil à honour de son frère deffunt, et son corps porté fû en la chapelle des Beaumanoir, en l'abbaye de Léhon proche la cité de Dinan ; et illec fit venir habile statuaire pour illec ouvrer la statue du mort. adonc par loi de chevalerie voulist que

ses pieds posés fussent sur un lion, car hardi comme lion fû, complet fû donc son armure sinon son chef adonné d'un linceul, car icellui chef frappé avoir été par mardrisseur et non du bras d'un guerrier. Si voulist encore que le bras dextre de Jehan placé fû sur sa poitrine et sa main sur son cœur, en souvenance de sa piteuse aventure ; car moult chagrin avoir été en trépassant que ce cœur n'eut pas été percé pour son gentil duc à qui foi avait juré, mais li méchans disoient que c'étoit en souvenance de sa mie. li mardrisseur Moysant fû jugé avoir le poing dextre copé et son chef séparé de son corps, ains le lairron icelui Moysan en sa descente aux enfers. Robert de Beaumanoir qui grant cœur avoit, ayant fini le tombel de son chier frère et que clergié ot beni son tombel lez les reliques de saint Magloire qui de Jersey portées furent à Léhon quant le duc Pierre Mauclerc illec fonda la dite abbaye. Robert partit pour vanes et demanda à Monseigneur Jehan le gentil duc la permission de combattre en champ clos contre le dit Tournemine. ayant obtenu cette permission il yssit victorieux du combat qui eut lieu le 20 décembre 1386, entre lui et Tournemine à Nantes sur la place du Bouffay. »

XVI

La ferme de Plaisance

Revenons quelque peu sur ce drame intime, et mettons en lumière certains points obscurs laissés dans l'ombre par la chronique de 1410. N'oublions pas que Jean IV et son épouse Thyphaine avaient chacun quarante ans, l'âge où les passions sont vives encore et où souvent elles font oublier le devoir.

Beaumanoir possédait, nous dit la chronique, le fief du Bois de la Motte, eu Trigavou, et il venait souvent chasser dans les grands bois qui lui valaient son nom. Or, si l'on parcourt la route de Dinan à Ploubalay, on rencontre à mi-chemin, entre Tréla et le château du Bois de la Motte, un chemin à droite qui mène à Trigavou. A deux cents pas sur ce chemin est la ferme de *Plaisance*, appartenant à Mlle de Gratien. C'est là, selon la tradition, qu'habitait Rose Moysan et son père, fermiers du Beaumanoir.

Le soir du mardi gras, 14 février 1385, vers neuf ou

dix heures, Jean vint à la métairie. Nous savons que Rolland Moysan et Geoffroy Robin l'y attendaient et la chronique nous a dit par quel mensonge Robin, domestique au service de Robert Beaumanoir, justifia sa présence à la ferme. Quand Jean fut entré, Moysan et Robin prirent du feu et un fagot de paille et sortirent disant qu'ils allaient mettre le feu à une *jannaie*. Ils s'embusquèrent dans un chemin creux par où Jean devait passer, et dès qu'ils le virent ils se jetèrent sur lui et lui fendirent le crâne de leurs haches. On sait le reste. (Voir Dom Lobineau, *Hsit. de Bret.* Tome 1^{er}, p. 455).

Que devinrent les acteurs de cette horrible aventure ? Robin était en fuite ; il fut pris néanmoins et pendu. Moysan eut le poing coupé et la tête tranchée sur la place du Champ à Dinan, et nous savons que Tournemine, vaincu en duel sur la place du Bouffay à Nantes, par Robert Beaumanoir, fut emporté comme mort, niant néanmoins sa participation au crime. Le Duc, présent au combat, lui fit grâce de la vie.

L'instruction de cette cause dura toute une année. Le premier appel devant le Duc eut lieu le 3 janvier 1386, presque un an après le meurtre, et Tournemine trouva mille faux-fuyants pour en arrêter les conséquences. Le duel qui y mit fin eut lieu le 20 décembre, deux ans après le crime.

Thyphaine du Guesclin, l'épouse du mort, n'avait pas attendu si longtemps pour donner la mesure de ses regrets. Il était d'usage, dans les procès de cette nature, de réclamer aux deux adversaires des *plèges* ou garants. Le vicomte de Rohan se présenta pour Beaumanoir, et Jean de Tournemine pour son frère (acte du 3 février 1385). Déjà Charles de Dinan s'était offert lui-même pour Beaumanoir, et, le lundi qui suit le premier dimanche de carême, Thyphaine avait offert sa propre caution. Mais ce n'était pas en faveur de Beaumanoir que cette caution se présentait, c'était en faveur de Pierre de Tournemine dont Thyphaine s'était empressée de devenir l'épouse. Ne devait-elle pas cette récompense à celui qui, par ses intrigues, l'avait débarrassée d'un mari gênant? Elle n'avait pas même attendu l'expiration de l'année de son veuvage, l'acte qui la dit épouse de Tournemine est du début de l'année 1386.

XVII

Robert IV et les Tombeaux

ROBERT IV, le deuxième fils de Jean III et de Thyphaine de Chemillé, succéda à son frère dont il avait si noblement vengé la mort. Il demeura seul au manoir paternel d'Evran, et embrassa la cause d'Olivier de Clisson dont il avait été le compagnon d'armes, ce qui lui valut la disgrâce du Duc Jean V. Le duc ayant fait emprisonner Clisson, Robert le supplia de faire grâce. Jean V, irrité, s'avança vers lui et, mettant la main sur sa dague, il menaça de lui crever un œil (Ol. de Clisson, p. 207). Il se contenta de le retenir prisonnier. Robert fut délivré, en même temps que Clisson auquel il resta fidèle. Il mourut la même année que Clisson, le 16 juillet 1407, et fut enterré en l'abbaye de Léhon, n'ayant contracté aucun mariage.

THYPHAINE du Guesclin, l'indigne épouse de Jean IV, après avoir convolé en secondes noces avec Pierre de Tournemine, alla cacher sa honte dans son manoir

du Plessis-Bertrand, en Saint-Coulomb dont elle était la dernière héritière. Dans un acte du 28 novembre 1393, Tournemine s'en dit le seigneur. Il y mourut; sa femme lui ayant cédé le tiers de ses terres.

Dès qu'elle fut veuve, Thyphaine, poursuivie par le remords et n'ayant pas d'enfants, vendit, donna, échangea toutes ses terres en Bretagne et voulut fuir les lieux témoins de ses vengeances. Par acte du 11 août 1414 elle céda le bien paternel, le Plessis-Bertrand, à son cousin Briand de Châteaubriant, petit-fils de Typhaine, sa tante. Dès le 15 mai 1414, par acte passé à Dinan, elle avait cédé les terres de Plancoët, Montbran et autres qu'elle tenait de son aïeule maternelle contre les seigneuries de Lignéres-la-Doucelle et de Crespon que lui céda Guillaume de Montauban (D. Anselme, VI, 184). Cependant elle avait conservé quelque bien en Saint-Denoual et le petit fief de Ploec mouvant de Beaufort en Plerguer. Enfin elle se retira à Lignéres-la-Doucelle, petite paroisse à l'extrémité nord de la Mayenne, et elle y mourut en 1417 à l'âge de 64 ans.

Le vénérable abbé Fouéré-Macé, recteur de Léhon (l'intelligent restaurateur de l'Abbaye), a mis le nom de Thyphaine du Guesclin sur le beau tombeau qui est en regard de celui de Jean IV, la victime du drame de Plaisance. C'est une grosse erreur. La statue en haut relief de ce tombeau représente une toute jeune femme.

C'est bien une Thyphaine mais non Thyphaine du Guesclin qui avait 64 ans. Qui donc l'aurait apportée là, près de sa victime, elle qui avait tout quitté pour fuir ? Il n'y avait plus, du reste, de Beaumanoir que les sœurs de Jean IV, et les Beaumanoir du Besso et du Bois de la Motte. Tous ceux-là avaient crié vengeance lors du mariage avec Tournemine.

Ce tombeau d'un galbe si parfait est dû à la piété filiale de Robert IV qui, en faisant dresser un monument à la mémoire de son frère Jean IV, en fit élever un autre à sa mère Thyphaine de Chemillé, morte en 1348 âgée de 28 à 30 ans. Et, pour cette œuvre, il confia le travail à un vrai maître qui sut mettre toute la grâce possible dans ce tombeau. C'est bien la jeune femme, la première aimée de notre héros, cette douce colombe qui, sous ses pieds, porte les armes de son époux et qui le laissa veuf et dans les larmes, à la veille du combat des Trente, et au moment où il goûtait toutes joies d'un jeune et pur amour.

XVIII

L'Enfeu des Beaumanoir

L'enfeu des Beaumanoir, travail du XIV^e siècle, fut l'œuvre de Robert IV. Il fit élever cette chapelle pour y placer son frère et aussi les tombeaux de son père et de sa mère. C'est aujourd'hui la sacristie. A la Révolution les tombes furent violées pour en enlever les plombs qu'elles contenaient. En 1815 M. Néel de la Vigne proposa l'échange de l'église abbatiale contre l'église paroissiale. Cet échange fut refusé et le pieux édifice tomba dans un honteux état de ruines. En 1839, l'Echo du Monde savant nous en peint l'affreuse dévastation, et en 1833 Maurice de Guérin écrivait à sa sœur les émotions douloureuses qu'il avait ressenties devant cette tombe de jeune femme (Thyphaine de Chemillé) gisant sous la poussière et les ruines. Tout restait donc désolé.

En mai 1843 M. Odorici fit apporter ces tombeaux violés et épars au musée de Dinan et en 1897 ils furent reportés à Lehon dans l'église abbatiale si intelligemment restaurée par le vénérable chanoine M. Fouéré-

Macé. Ces tombeaux, hélas ! ne purent reprendre leur place primitive dans la chapelle Beaumanoir ; ils ont été placés le long des murs. Ils sont au nombre de huit, quatre de chaque côté.

Nous ne dirons rien des tombeaux de Raoulin Pollo qui porte sa date de 1416 et d'un prieur de Lehon qui est à côté. Signalons cependant pour ce dernier que le masque en haut relief, qu'une restauration maladroite lui a fait, est une erreur archéologique fâcheuse. Ce masque était en plomb et en très faible relief. Les deux tombeaux les plus près du chœur sont de Jean IV et de Typhaine de Chemillé ; ceux les plus près de la porte d'entrée sont du Beaumanoir des Trente et de son deuxième fils Robert.

Pour éviter toute cause de contestations exposons : 1° que ces deux derniers tombeaux sont du XIV^e siècle ; qu'ils ne peuvent être attribués ni à Hevé, ni à Geoffroy, ni à Robert I^{er} qui vivaient au XIII^e. Jean I^{er} mourut vers 1325 et doit être élagué encore. Il laissa deux fils : Jean II, époux de Marie de Dinan qui fut inhumé avec sa femme aux Jacobins, et Robert II le maréchal de Bretagne qui mourut prisonnier en Angleterre. Les fils de Jean II furent Jean III, Robert III du Besso enterré au Quiou et Raoul du Bois de la Motte, enterré sans doute à Trigavou. Jean III est notre héros : tous les historiens s'accordent à dire qu'il fut enterré dans la

chapelle de Léhon. Il eut deux fils, les derniers de la branche : Jean IV, dont le tombeau est cité plus haut, et Robert IV, le fondateur de l'enfeu auquel il faut bien accorder le dernier tombeau. On remarquera que ces deux tombeaux, voisins de la porte, ont un tel caractère de ressemblance qu'on en reste frappé. Cependant la statue de droite est moins haute, la chaussure est moins travaillée et la pierre paraît plus ancienne. C'est le tombeau de Jean III, le héros de Mi-Voie que l'histoire nous montre d'une petite taille. L'autre est de son fils Robert, d'une facture plus finie et plus récente et d'une taille plus élevée. La première date de 1387, la seconde de 1407.

2° Typhaine de Chemillé ne peut être contestée. Sa facture est bien du XIV^e siècle. Ce ne peut être Marie de Dinan que nous savons aux Jacobins, ni Marguerite de Rohan enterrée à Josselin, ni aucune de ses trois filles : 1° Jeanne enterrée en l'abbaye de Beaulieu vers 1398 avec son époux Charles de Dinan ; 2° Ysabeau, dame de la Hunaudaye, enterrée à Lamballe ; 3° Marguerite enterrée à Derval. Donc pas de contestation possible, cette belle statue, si admirée de M. Guéniot, cette jeune femme de 28 ans est bien Typhaine de Chemillé, la première femme de notre héros des Trente, et les écus des Beaumanoir qui l'entourent suffiraient pour enlever tous les doutes.

Les deux enfeus qu'on voit dans la muraille, à droite, renferment, dans leur niche ogivale, les tombeaux de Gervaise de Dinan et de sa fille Marguerite. M. Fouéré-Macé s'en était douté, mais n'avait pas osé l'affirmer. Nous avons vu que les Beaumanoir ont été seuls inhumés dans la chapelle du monastère; ces tombeaux ne sont pas aux Beaumanoir et ne proviennent pas de la chapelle édiflée par Robert IV. L'une des statues semble n'avoir pas été dérangée de place; elle est orientée; tandis que l'autre, rendue plus fraîche par le nettoyage, a été trouvée dans la poussière et les débris de l'église et remise dans la niche pied à pied avec la première, ce qui est une faute d'orientation sépulcrale. Puis les deux statues sont, non pas en granit, comme toutes les autres du monastère, mais en calcaire dit pierre de Caen. Cette remarque seule fixe les hésitations.

Gervaise fut la dernière héritière de la branche des Dinan-Bécherel et la plus grande bienfaitrice du monastère de Léhon. Fille unique d'Alain II et d'Isabelle de Meulan, elle épousa avant 1197 Juhel de Mayenne dont elle eut trois filles, Isabelle, Jeanne et Marguerite. Juhel mourut au siège de Tunis en 1220. Gervaise se remaria aussitôt avec Geoffroy de Rohan qui ne vécut que quelques mois avec elle. Elle convola en troisièmes noces, en 1223, avec Richard Mareschal, seigneur de

Longueville au canton d'Issigny (Calvados), et c'est à Longueville qu'elle perdit son troisième mari vers 1232 et qu'elle mourut elle-même en 1239.

Ses filles Isabelle et Jeanne n'eurent pas d'enfants. Marguerite épousa Henri d'Avaugour en 1235 et mourut en 1240. Et la tombe de Gervaise fut apportée de Longueville à Léhon, puis celle de Marguerite fut mise l'année suivante près de celle de sa mère. Cela explique les tombes en calcaire de Caen. On sait qu'Henri d'Avaugour donna son château de Dinan en 1240, aux Cordeliers, qu'il se croisa en 1249, se fit moine au retour en 1278 et mourut en 1281 âgé de 74 ans.

Nous ne clorons pas cette note sur les tombeaux de Léhon sans faire remarquer la belle statue de Typhaine de Chemillé. La taille est mince, élégante; tout le visage est jeune et frais. La tête nue, aux cheveux bouclés, repose sur un coussin; les mains relevées sont jointes dans l'attitude de la prière. Pas d'armes, mais une cotte étroite, boutonnée tout le long sur la poitrine avec, au bas, une jupe étroite et courte, garnie vers le milieu d'une bande de fourrure. Autour d'elle, et dans un simple cadre uni et rectangulaire, sont les six écussons des Beaumanoir du XIV^e siècle, à 10 billettes, 4, 3, 2, 1. Les jambes semblent revêtues un peu à la guerrière; un poignard est pendu et les pieds reposent sur

un oiseau essoré tenant en son bec un septième écu, petit, aux armes des Beaumanoir. Il nous semble que ces attributs guerriers révèlent une épouse aimante et vaillante, accompagnant son époux jusque dans ses luttes avec les Anglais et peut-être succombant dans une de ces rencontres.

Les tombes du Héros des Trente et de son fils Robert



Tombeau de Beaumanoir,
le Héros des Trente.

sont en demi-relief et les six écussons qui les entourent, comme à la tombe de Typhaine, sont sans les billettes qui n'ont jamais été gravées, preuve bien évidente que là sont les deux derniers de la branche aînée. Le cadre à rebord, l'ogive trilobée sur de sveltes colonnes à chapiteau et surmontées de feuilles rampantes indiquent bien le XIV^e siècle. Le guerrier y est sans barbe mais d'un âge viril. Nutête, les cheveux terminés par la frisure à rouleau, caractéristique de l'époque, il est revêtu d'une robe assez longue, à manches peu amples ; les

mains sont relevées et jointes. De chaque côté pend un manipule, emblème, comme chez les Grecs et les Romains, de l'autorité sur 100 ou 200 soldats. — (La bourse ou aumônière se suspendait à la ceinture). — Au-dessus de la ceinture est le baudrier placé obliquement et supportant la très longue épée de maréchal à double tranchant. Enfin les pieds reposent sur un lion, emblème de la noblesse, de la force et du courage.

XIX

Les derniers Beaumanoir

Avec Robert IV et sa sœur Jeanne, dame de Dinan, s'éteignit la branche aînée des Beaumanoir. Il restait la branche du Besso fondée par Robert III, et celle du Bois de la Motte, fondée par Raoul, les deux frères puisnés de notre héros des Trente.

Raoul avait épousé une femme qui portait d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or. Ces armes sont celles des sieurs de Guignen (Ogée, 1.330). Or en 1370 le sieur de Guignen était un Geoffroy dont le fils unique mourut sans postérité. Est-ce que ce Geoffroy ne serait pas le Geoffroy du Bois du Combat des Trente? Geoffroy du Bois de la Motte alors par suite de l'alliance de sa sœur avec Raoul de Beaumanoir et auquel Crapelet a donné des armes qu'on ne trouve nulle part?

« Au Combat des Trente, dit M. de la Borderie (*Hist. de Br.*, p. 324), Keranrais frappe Bembro et le renverse,

et du Bois l'achève et dit : « *Beaumanoir, mon cher cousin germain, que Dieu garde ! Où es-tu ? Te voilà vengé...* » Cette parenté, accusée par M. de la Borderie et qui n'est dans aucun texte de l'histoire, n'annonce-t-elle pas que l'éminent écrivain était persuadé que le Geoffroy du Bois était un allié des Beaumanoir ? Nous laissons aux chercheurs ce doute de l'histoire.

Raoul du Bois de la Motte, comme puisné des Beaumanoir, avait brisé ses armes d'une bordure de gueules ; mais après la mort de Robert IV, son fils reprit les armes pleines de la famille. Cette branche s'éteignit en 1485, et la Seigneurie du Bois de la Motte passa successivement aux Coëtquen du Bois Buffier, puis aux d'Avaugour.

La branche du Besso, à laquelle du Paz donne pour armes : Ecartelé, I, IV, d'or à 3 chevrons de sable (qui est du Besso), II, III, d'azur à 5 billettes d'argent (qui est une brisure des Beaumanoir), continua l'illustration de la famille et s'éteignit, après neuf générations, avec Hélène de Beaumanoir dont nous parlerons à l'article prochain.

Une autre branche, celle des Beaumanoir de Lavardin, sortit d'un fils de Robert I^{er}, du Besso, et alla s'établir au Maine où elle s'illustra à son tour. Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin, maréchal de France en 1601, mourut en 1614 après avoir fait ses preuves

de noblesse. Il portait de Beaumanoir modifié d'azur à 10 billettes d'argent posées 4, 2, 4. C'est cet écu qui figure dans Courcy.

On le voit, les armes de Beaumanoir se sont modifiées selon les branches : les puisnés ont été forcés à des brisures. Ajoutons qu'à l'époque ogivale l'écu prenait la forme de l'ogive renversée, de là des billettes posées 4, 3, 2, 1. A l'époque de la Renaissance l'écu devint carré avec la base en accolade, caractère du style d'alors, et les 10 billettes furent placées 4, 2, 4.

XX

Hélène de Beaumanoir.

Pour bien comprendre les événements qui vont suivre et qui intéressent si vivement l'histoire de Dinan, il importe de remonter un peu dans la généalogie des Beaumanoir du Besso. Nous citons rapidement, de père en fils, les successeurs de cette branche qui furent :

- 1° ROBERT, frère de Beaumanoir Bois ton sang, chambellan du duc de Bretagne, époux de Tiennette du Besso. —
- 2° Jean I^{er}, époux de Jeanne Boutier. —
- 3° Jean II, sgr. de Claye, époux de Hamette du Bois-Hamon. —
- 4° Jean III, époux de Jeanne de la Bérue. —
- 5° Brient, chambellan de Louis XI, époux, en 1458, de Marguerite du Creux. —
- 6° Gilles, chambellan du duc François II, époux de Jacquemine du Parc. —
- 7° François, chambellan de Louis XII, mort à Angers en 1509 sans mariage. —
- 7° Charles, frère du précédent, époux d'Isabeau de Busson. —
- 8° JACQUES, échanson du roi François I^{er}, époux 1^o 15 juin 1538, de Adélice de la

Feuillée dont il eut deux filles, Marguerite et Jeanne, cette dernière morte jeune. Marguerite épousa, en 1551, Tanguy de Rosmadec, sgr de Molac. Jacques épousa en secondes noces Jeanne de Quellenec dont le frère, Charles, fut tué à Paris à la St-Barthélemy (1572), laissant sa fortune à son neveu ci-après. — 9° Toussaint de Beaumanoir, fils de Jacques (2^e mariage), épousa Anne de Guémadeuc dont il eut Hélène, l'objet de cette notice. — Ajoutons que Jacquemine de Beaumanoir, sœur de Toussaint et tante d'Hélène, épousa François de Guémadeuc dont elle eut Françoise de Guémadeuc, mariée à M. de Vignerot sieur du Pont de Courlay.

Toussaint de Beaumanoir, vicomte du Besso, baron du Pont-l'Abbé et de Rostrenen, naquit à Jugon le 1^{er} septembre 1554. Il épousa Anne de Guémadeuc vers 1586. Il avait environ 32 ans et était chevalier des ordres du roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, et maréchal de camp des armées de Bretagne.

Dans la guerre de la Ligue, Toussaint embrassa le parti d'Henri IV (il était huguenot) et fut chargé du commandement de l'infanterie en Bretagne. En 1590, après s'être signalé en différents combats, il passa à Rennes le 9 février, allant rejoindre le prince de Dombes au siège d'Ancenis que les Ligueurs tenaient au nom de Mercœur. Là, il fut grièvement blessé au bras

d'un coup d'arquebuse. On le rapporta à Rennes où il mourut le 17 mars 1590, laissant sa jeune femme enceinte de son premier enfant. Il avait lui-même 36 ans.

La jeune veuve enferma son deuil dans le manoir de Dinan appelé aujourd'hui le Vieux Couvent (nous verrons pourquoi) et faisant face à la rue de Ladrerie conduisant à St-Sauveur. Cet intéressant manoir, magnifique spécimen du début de la 1^{re} Renaissance en Bretagne, avait été construit par Jacques de Beaumanoir dont nous avons parlé plus haut et était devenu le séjour habituel des vicomtes du Besso.

C'est là qu'Hélène naquit ; elle fut baptisée à l'église St-Sauveur le 22 août 1590, cinq mois après la mort de son père, un peu plus de six mois après le départ de celui-ci pour rejoindre le prince de Dombes.

Sa tutelle fut confiée naturellement à sa mère Anne de Guémadeuc, mais cette tutrice était bien jeune et bien belle encore pour ne pas susciter des convoitises. Un de ses soupirants, M. de la Vallée Plumaudan, tenta un enlèvement qui échoua et il fut décapité en effigie en 1592. Deux ans après, le 17 juillet 1594, elle épousa M. de la Marzelière, chevalier du roi et capitaine de 50 hommes d'armes, lequel fut tué en duel, le 9 mars 1604, par Montgomery, gouverneur de Pontorson.

La mère d'Hélène, en convolant en secondes noces,

perdait une partie de ses droits de tutelle. On lui adjoignit, le 31 mars 1595, le baron de Molac comme curateur. L'enfant avait alors 4 ans. Le marquis Tanguy de Rosmadec, baron de Molac, était, nous l'avons vu, oncle par alliance de l'enfant, ayant épousé Marguerite de Beaumanoir, sœur du premier lit de Toussaint.

Le baron de Molac ne garda pas longtemps la curatelle; il fut remplacé, le 25 juin 1599, par Jean de Quelennec, le grand-père de Toussaint.

Déjà le 16 janvier 1599, Hélène de Beaumanoir, qui n'avait alors que 8 ans 1/2, avait été fiancée, par contrat, avec René de Tournemine, baron de la Hunaudaye, fils de René I^{er} et de Marie de Coëtlogon. Le fiancé, dit-on, n'avait que 16 ou 17 ans. Le mariage évidemment ne pouvait être consommé. Cependant le compte de tutelle fut rendu vers 1601; sans doute que dès ce moment la vie commune commença.

Que pouvait être ce mariage d'une enfant de onze ans avec un jeune homme qui n'en avait pas vingt? L'amour n'en pouvait être le lien. René chercha ailleurs des plaisirs plus faciles, et Hélène, dès qu'elle fut nubile, chercha de son côté aussi peut-être de quoi compenser l'abandon de son mari. De là des troubles terribles dans le ménage, troubles qui durèrent cinq ans.

Cette guerre commença en 1604. Hélène, qui avait

14 ans, prétendit que son mari la battait. Elle s'enfuit dans son domaine du Pont où son mari vint l'assiéger. Elle implora le secours de son cousin le baron de Molac, gouverneur de Dinan, qui accourut; mais déjà la place était forcée, et Hélène était aux mains de son mari. Elle réclama la protection de Molac et s'enferma à Dinan sous la garde du gouverneur.

Dinan, menacé d'un coup de main par Tournemine, fut obligé de s'entourer d'une garde permanente. Hélène intenta contre son mari une action en dissolution de mariage, et le Parlement ordonna que la jeune femme se retirerait à Rennes pour y être plus en sûreté.

En 1606, le baron de la Hunaudaye se rencontra en campagne, près de Rhuys, avec M. Toussaint de Guémadeuc, un cousin d'Hélène. Les luttes de famille avait naturellement indisposé les deux cousins l'un contre l'autre. Une collision eut lieu; les serviteurs prirent fait et cause pour leurs maîtres; M. de Guémadeuc fut tué dans le combat, et Tournemine reçut un coup de pistolet au genou et mourut en languissant en 1609. Toussaint de Guémadeuc, la victime précédente, fut inhumé à Québriac, dont il était le seigneur, le 4 décembre 1606.

Hélène était donc débarrassée de son mari. Elle avait alors 19 ans et était sans enfants. Elle convola bientôt en secondes noces et épousa Charles de Cossé, marquis

d'Acigné, frère du duc de Brissac. Le contrat de mariage eut lieu le 12 août 1609.

Helène ne fut pas plus heureuse avec ce nouvel époux volage et tracassier. Il se livra à une telle vie de folles prodigalités que le maréchal de Brissac, son frère, dut faire interdire les deux époux par arrêté du Parlement en 1615, pour éviter leur ruine commune.

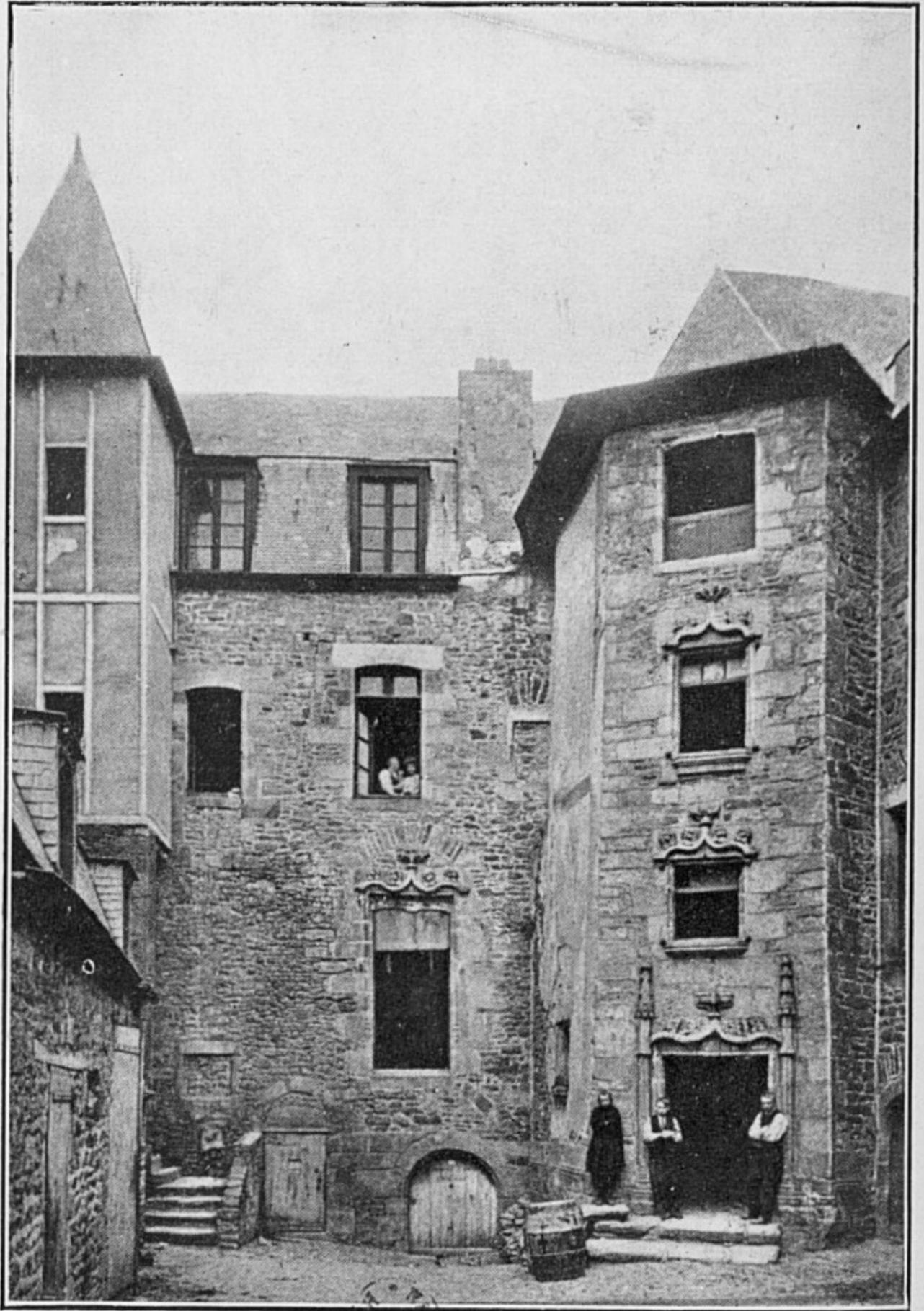
Malgré l'arrêt du Parlement, le marquis dépensait son argent en folies, et comme sa femme était un obstacle à ses débordements, il fit séquestrer Hélène dans un de ses châteaux. Il alla même, pour pouvoir se débarrasser de sa femme sans perdre ses droits à sa fortune, jusqu'à lui faire reconnaître un enfant supposé. Hélène parvint à faire prévenir le Roi de tous ces méfaits, et le marquis fut mis à la Bastille en août 1626.

Hélène demanda l'annulation de son mariage, ce qu'elle obtint par arrêt du 25 janvier 1628. M. d'Acigné fut banni du royaume, condamné à 24 mille livres de dommages-intérêts, 12 mille livres d'amende et la confiscation du reste de ses biens.

Hélène de Beaumanoir avait alors 38 ans. Elle était relativement jeune encore, mais ces luttes l'avaient usée et des infirmités précoces minaient sa vie. Elle s'enferma dans son manoir de Dinan qu'elle affectionnait tout particulièrement. Le 28 avril 1612, nous la voyons marraine à St-Sauveur au baptême de Tanneguy du Breil

de Pontbriand dont Tanneguy de Rosmadec, gouverneur de Dinan, était le parrain. Nous la retrouvons encore marraine à St-Sauveur le 11 novembre 1631.

Elle avait alors près d'elle une de ses nièces, Françoise de Guémadeuc, épouse de Messire François de Vignerot, marquis de Pontcourlay, à laquelle elle avait fait don d'une partie de ses biens par acte du 16 janvier 1629. Cette donation irrita les Rosmadec, qui se sentaient frustrés, et qui, après la mort d'Hélène, intentèrent un long procès aux Vignerot.



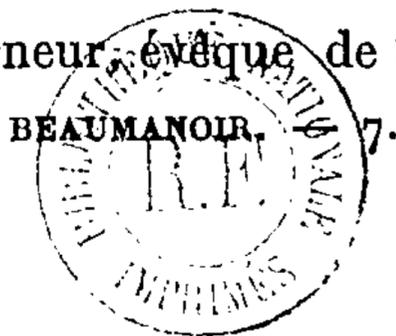
ENTRÉE DE L'HÔTEL BEAUMANOIR.

XXI

L'Hôtel Beaumanoir.

Vers la fin de sa vie, Hélène, qui avait fondé un couvent de Sainte-Catherine dans son propre manoir de Dinan, fit à ce couvent des legs importants et lui donna des maisons et des rentes. Puis, sa santé étant trop altérée, elle se retira au château de Limoëlan en Sévignac, qui était sa propriété, et y mourut d'hydropisie vers la fin de juillet 1636, à l'âge de 46 ans. Son corps fut apporté le 10 août à Dinan et inhumée dans la chapelle des Religieuses de Sainte-Catherine par Mgr l'Évêque de St-Malo, Achille du Harlay.

C'est pendant ses luttes avec le marquis d'Acigné qu'Hélène de Beaumanoir eut la pensée de créer le couvent des Catherinettes et de s'y enfermer. Elle ne pouvait agir elle-même puisqu'elle était en puissance de mari ; elle employa deux filles d'Yvignac, Perronelle et Françoise d'Yvignac, la tante et la nièce, qui obtinrent de Mgr le Gouverneur, évêque de St-Malo, l'autorisa-



tion, en date du 25 décembre 1625, d'ouvrir à leurs frais le dit couvent. Bien entendu que c'était Mme d'Acigné qui faisait tous ces frais ; déjà, par acte du 2 juin 1620, elle avait consigné 1000 fr. de rente pour le dit couvent où les deux demoiselles d'Ivignac se firent religieuses.

Un peu plus tard des religieuses de l'ordre réformé de St-Dominique vinrent habiter l'hôtel Beaumanoir, de là le nom de VIEUX COUVENT, et elles y devinrent si nombreuses que la petite cour qu'on y voit encore et qui leur servait de cimetière, s'emplit de leurs tombes. Le grand-père du propriétaire actuel fit transporter au cimetière de Dinan toute une charretée d'ossements provenant de ces fouilles.

Ce magnifique hôtel¹, admirable type (comme le château de la Garaye), de la première époque de la Renaissance, est fort intéressant à visiter. Le corps principal du logis possède une tour octogonale en avant-corps, percée de fenêtres rectangulaires à angles supérieurs arrondis et surmontées des élégantes accolades qui caractérisent la Renaissance. Partout, à l'intérieur, les pleins cintres des portes ont remplacé l'ogive du moyen âge, et un splendide escalier de pierres, tournant sa large spirale autour d'une colonne légère, monte aux

1. On trouve nos gravures en Cartes postales à Dinan, chez MM. Passemard et Leclerc-Desmonts, éditeurs.

étages avec ses 60 marches monumentales. Les appartements intérieurs ont été profondément modifiés, mais on y voit encore les étroits corridors et les petites cellules des religieuses. Ces cellules ne sont pas dans le corps de l'hôtel, mais dans un bâtiment latéral construit par Hélène elle-même pour servir de chapelle et où elle fut provisoirement enterrée. Dans l'hôtel on visite avec intérêt la cuisine avec sa large cheminée et les servitudes qui vont jusqu'à la rue du Jerzual où il y avait une sortie. Toute la place était enclose sur le devant, où s'ouvre encore le beau portail Renaissance avec son magnifique fronton si richement ajouré surmontant un bel arc surbaissé du style Tudor.

Les Catherinettes

Cependant le logement devenait trop étroit et la communauté ne pouvait plus s'y accroître. C'est alors que les religieuses se transportèrent proche des Vaux où un architecte nommé Poussin construisit le monastère et la chapelle qu'on y voit encore. La prise de possession eut lieu le 7 juin 1664, sous la présidence de Mgr de Villemontée, évêque de St-Malo, qui y officia pontificalement. Le cercueil de Mme d'Acigné fut transporté avec grande pompe de l'hôtel Beaumanoir au nouveau couvent et fut déposé dans l'église. On y voit ses armes sur le mur latéral à droite de l'autel, au-dessus de la grille de clôture.

Hélène de Beaumanoir laissait pour héritier 1° Sébastien de Rosmadec, marquis de Molac, pour la ligne des Beaumanoir ; 2° Françoise de Guémadeuc, épouse de François de Vignerot, marquis de Poncourlay, pour la ligne de Quellenec ; 3° Philippe d'Epinaÿ, marquis de

Broons, pour la ligne de Kersaliou; 4° François de Keradreux, seigneur des Aulnays, pour la ligne de la Chapelle. Mais la Révolution devait disperser tout ce brillant héritage.

Du 7 février au 12 octobre 1791 tous ces biens furent aliénés en vertu de la loi du 8 octobre 1790. Cependant les Catherinettes obtinrent d'être conservées. Mais un arrêté départemental du 27 septembre 1792 ordonna l'évacuation des dernières religieuses, et les Catherinettes, au nombre de 31, se retirèrent dans leurs familles. Leur doyenne, Mme Jeanne Pichot, veuve Navet, avait 82 ans. L'hôtel Beaumanoir fut vendu nationalement à la famille B..., qui le revendit plus tard à la famille Le Mée, laquelle en est encore propriétaire. Quant au Couvent, il fut mis au service du ministère de la Guerre qui y plaça des soldats, jusqu'en avril 1816 où l'hospice de Dinan y fut installé.

Et c'est ainsi que finit dans l'oubli cette illustre famille qui s'était acquis tant de gloire. Qu'on aille dans la grande salle de la Mairie de Dinan. Le pinceau du temps nous a conservé le portrait de Jacques de Beaumanoir, seigneur du Bois-de-la-Motte, de Trémeuc, de Plouër, et chambellan du roi Charles VIII, par lettres du 29 mars 1491, et c'est une grande figure. Mais qui la connaît?... Oui, tout s'oublie. Des briseurs d'images viennent, avec l'horreur du passé près duquel

ils se trouvent trop petits ; ils entourent la riche couronne des fortifications de leurs piètres mesures industrielles, ils sapent les plus beaux monuments et en font des ruines qu'ils repoussent du pied ; ils débaptisent les rues historiques pour les affubler de noms ridicules et déchirent ainsi feuillet par feuillet les plus belles pages de la petite patrie. Regardez l'hôtel Beaumanoir?... Un jour un chasseur inconnu tua sur la côte un pélican égaré. Il l'apporta dans la cour de l'hôtel Beaumanoir et tout Dinan accourut voir le curieux oiseau mort. Et c'est ainsi que l'hôtel Beaumanoir perdit son nom pour prendre celui d'un oiseau de passage ; et les cartes postales ont la honteuse sottise de livrer à l'étranger une telle aberration.

Oh ! gloire et merci à vous, cher grand artiste, qui venez réveiller le passé et fixer sur le bronze une de ses plus belles figures. Gloire et merci à vous, mon cher Giblat, qui, en vers sublimes, avez reproduit la plus touchante page de patriotisme et d'amour de notre chère Bretagne ! Espérons que Dinan vous comprendra tous deux et partagera votre noble enthousiasme.



TABLE DES MATIÈRES



I. La statue.....	1
II. Famille des Beaumanoir.....	5
III. La Bretagne au temps des Beaumanoir.....	9
IV. Guerre de la Succession.....	15
V. Les Trente.....	21
VI. Nos Dinannais.....	25
VII. Le Combat des Trente.....	29
VIII. Brembro.....	35
IX. Beaumanoir bois ton sang.....	41
X. Jehan III.....	45
XI. Vie politique de Jehan III.....	49
XII. Vie privée de Jehan III.....	53
XIII. Belle repartie de Jehan III.....	57
XIV. Jean IV.....	61
XV. Le meurtre de Jean IV.....	65
XVI. La ferme de Plaisance.....	69
XVII. Robert IV ^e et les Tombeaux.....	73
XVIII. L'Enfeu des Beaumanoir.....	77
XIX. Les derniers Beaumanoir.....	85
XX. Hélène de Beaumanoir.....	89
XXI. L'Hôtel Beaumanoir.....	97
XXII. Les Catherinettes.....	101

MÊME LIBRAIRIE

Bois ton sang!

[*BEAUMANOIR*]

Chanson de geste en trois parties
quatre tableaux dont un prologue
avec reproduction hors texte de la statue
de Beaumanoir

Par **A. GUÉNIOT**

In-16 jésus..... 2 •